Aidez 'La Survivance' le seul journal qui s'occupe sérieusement des véritables intérêts catholiques des Franco-albertains.

"DIEU ET PATRIE"

LA SURVIVANCE

Numéro dédié spécialement aux Commissaires d'écoles et aux parents de langue française.

VOL. IX — EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI 10 FEVRIER, 1937 — No. 15

Au Congrès des Commissaires d'Ecoles

De Nombreux Délégués Assistent au Délibérations

Deuxième assemblée annuelle de l'Association des Commissaires d'école de langue française — Les hommages de l'A.C.F.A. à cette Association — Election de l'Exécutif.

Les 3, 4, 5 février, avait lieu la grande Convention annuelle de l'Association des Commissaires d'Ecoles de la Province de l'Alberta.

Les Canadiens français, cette année encore se sont rendus nombreux à cette Convention annuelle. Le 2 février, mardi, à trois heures de l'après-mide, avait lieu la première séance de la deuxième assemblée annuelle de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta. La réunion comptait des commissaires venus de presque tous les centres français de la province, et un certain nombre toujours intéressé à notre question scolaire. La première séance eut lieu dans la salle de l'église de St-Joachim. On remarquait dans l'assistance M. J.-O. Pilon, président de l'Association des Commissaires de langue française de l'Alberta, M. le Dr L.-O. Beauchemin, Président de l'Association Canadienne - Française de l'Alberta, MM. les députés Beaudry et Tremblay, le R. P. Fortier, secrétaire de l'Association des Commissaires, le R. P. Gobeil , O.M.I., rédacteur de "La Survivance", le R. P. Gamache, O.M.-I., de Winterburn, M. l'abbé Bérubé, curé de Ste-Lina, M. Léo Belhumeur secrétaire général de l'A. C. F. A. et M. l'avocat Paul Poirier, aviseur légal de nos Associations. Etaient présents les commissaires suivants : M. C.-E. Gariépy d'Edmonton; MM. Louis Turgeon, vice-président de l'Association des Commissaires, E. Tellier, Armand Sylvestre, de Morinville; MM. Edouard Henri, directeur régional de l'Association des Commissaires, Joseph Saint-Martin, Lionel Forcade, Arsène Bairt, de Legal; MM. Rodolphe Gouin, Edmond Dozois, de Vimy; MM. Jérôme Lambert de Picardville; M. Isidore Paradis de Lamoureux; M. Paul-E. Bérubé de Beaumont; MM. Alphonse Galland, D.-A. Gamache, J.-N. Doucet, de St-Paul; M. Oscar Poirier de St-Edouard; MM. Gaudias Tardif et Alfred Bréland de St-Vincent ; MM. Willie Paquette, Aimé Marcotte, Paul Saley, Wilfrid Legault de Bonnyville; M. Anatole Mercier de Fort Kent; M. Georges Bugnet du Lac La Nonne; M. le Dr W. Desrosiers, de Mc Lennan, représentant catholique sur l'Exécutif de l'Association des Commissaires de l'Alberta ; M. Joseph Fillion de Donnelly; M. Roméo Desfossé de Falher ; M. Napoléon Gareau de Pincher Creek; M. Willie Diamond de Cowley.

Nous avons aussi remarqué dans l'assemblée Mmes Napoléon Vallée de Bonnyville et Léo Belhumeur. MM. Charles Soucy, Napoléon Bérubé et Albert Bérubé de Beaumont; MM. Sabourin et T.-H. Maisonneuve de Morinville; M. Alexandre Lavoie de Legal et le R. F. Viviers, O.M.I., chef des Scouts canadiens-français d'Edmonton.

Ouverture de la séance

La première séance s'est ouverte sous la présidence de M. J.-O. Pilon, qui a dans un discours que nous publions en entier ailleurs, souhaité la bienvenue à tous les commissaires et à tous les visiteurs, donné un résumé du travail accompli au cours de l'année, par l'Association des Commissaires de langue française, et annoncé les grandes lignes du travail à accomplir au cours de la prochaine année.

M. le Dr Beauchemin

Dans son allocution que nous publions aussi ailleurs en entier, M. le Dr Beauchemin, président de l'Association Canadienne - Française de l'Alberta, a dit quelques mots.

Sur l'invitation de M. Pilon, M. le président de l'A. C. F. A., a présenté les hommages de cette Association aux commissaires d'écoles. Il a tout particulièrement insisté sur l'importance de l'Association des Commissaires d'écoles qu'il a comparés à la "VIEILLE GARDE" de Napoléon. Il a attiré l'attention des Commissaires sur la nécessité de faire le plus de propagande possible dans nos écoles, sur le Congrès de la langue française.

M. le Dr Desrosiers

M. Pilon demande au Docteur Desrosiers à titre de représentant de l'Association des Commissaires de l'Alberta, de dire quelques mots à l'assemblée. Nous publions dans ce même numéro, le texte intégral de son allocution.

Remerciements de M. Pilon

"Je puis vous assurer, dit M. Pilon, que si le Dr Desrosiers ne s'attendait pas à nous représenter sur l'Exécutif, de l'Association provinciale, il le méritait bien, puisqu'il a été corps et âme dans le mouvement. S'il n'a pu assister aux assemblées de l'Exécutif, il a tout de même fait sa part pour protéger nos intérêts. J'espère que son successeur sera aussi représentatif et saura lui-même protéger nos intérêts au cours de la prochaine année".

Election de l'Exécutif

M. le Dr. Desrosiers est nommé président d'élection. "Etes-vous satisfait, dit le Docteur, du présent exécutif? Croyez-vous que ce serait les surcharger que de lui imposer le même travail pour une nouvelle année? Ne serait-il pas mieux de voter que le même Exécutif de l'an dernier soit réélu sous une même résolution? M. Marcotte de Bonnyville propose que le même Exécutif de l'an dernier soit réélu. Il est secondé par M. Paquette. M. Edouard Gariépy propose en amendement que selon une résolution votée l'an dernier, un directeur pour représenter le Sud de la province, soit ajouté à l'Exécutif, et demande au Dr. Beauchemin, de vouloir bien faire une suggestion en ce sens. Ce dernier suggère M. Willie Diamond de Cowley. MM. Marcotte et Paquette maintiennent la résolution principale avec l'amendement apporté. M. Diamond est alors élu à l'unanimité et le nouvel Exécutif se compose donc pour la nouvelle année 1937, des officiers suivants : Président, M. J.-O. Pilon; Vice-Président, M. Louis Turgeon de Morinville; Secrétaire, le R. P. J. Fortier, S.J.; Directeurs : MM. Edouard Henri, région d'Edmonton, J.-O. Binette, région de St-Paul, Edouard Cimon, région de Falher, Willie Diamond, région du Sud de l'Alberta.

Remarques de M. Pilon

Après l'élection de l'Exécutif, M. Pilon, remercie l'assemblée de la confiance manifestée envers l'ancien Exécutif, en le réélisant pour un nouveau terme, mais il ajoute qu'il faudra songer dès maintenant à trouver un autre président d'ici à un an. La raison qu'il en donne est que si c'est toujours le même président et le même homme d'office il peut arriver de sérieux inconvénients. "Vous devez songer à faire retomber les responsabilités sur d'autres épaules, dit M. Pilon, car, après les services que nous essayons de rendre nous même, nous pourrons souffrir d'une impasse si nous ne préparons pas d'autres hommes". "Il y a onze ans que je suis commissaire d'écoles à Edmonton, par exemple, et il n'est sûr, malgré toute ma bonne volonté que j'y reste jusqu'à la fin de ma vie. Cependant tant que je serai président de notre Association de Commissaires, je ferai tout mon possible pour l'avancement de l'enseignement de la religion et de notre langue dans nos écoles".

Notre personnel enseignant

M. Pilon fait remarquer que nous manquions d'institutrices bilingues et que nous devons chercher les moyens d'en trouver. M. le Docteur Desrosiers abonde dans ce sens. M. Edouard Gariépy note que quelquefois des institutrices à nom français, qui parlent à peine le français cependant, et qui par conséquent ne sont pas qualifiées à enseigner dans nos écoles, sont employées. Il faudrait, ajoute-t-il la coopération entre l'Association des Canadiens français de l'Alberta, et l'Association des Commissaires d'écoles pour obtenir les renseignements nécessaires et complets sur les institutrices disponibles avec leurs qualifications. Le R. P. Fortier, S.J. rapporte qu'il nous manque actuellement une dizaine d'institutrices bilingues et que nous avions 7 normaliennes bilingues actuellement dans les trois écoles normales de la province.

La Formation Catholique des Enfants

Présence de personnalités du monde civil et religieux

A la Section Catholique

Le mercredi soir, 3 février, la Section Catholique de l'Association des Commissaires d'écoles de l'Alberta avait son banquet traditionnel auquel prirent part une trentaine de commissaires catholiques de langue française et une quinzaine de commissaires catholiques anglais, allemands, ukrainiens, etc....

Le banquet était présidé par M. R.-D. Tighe, président de la Commission scolaire catholique d'Edmonton. Plusieurs invités d'honneur s'étaient joints aux commissaires catholiques : Mgr Nelligan, Vicaire-Général, représentant de Son Exc. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, M. F. McNally, Sous-Ministre de l'Education, M. T.-O. King, président de l'Association des Commissaires d'écoles de l'Alberta et Mme M. Rogers, secrétaire, M. le Dr. C.-A. Staples, premier vice-président, le R. F. Memorian, recteur du Collège Universitaire St-Joseph, M. Maurice O'Brien, secrétaire du Ministère de l'Education, M. le Docteur W. Desrosiers, représentant de la Section Catholique, le R. P. Fortier, S.J., secrétaire de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta et le R. P. Gobeil, O.M.I., rédacteur de "La Survivance".

Après le banquet, M. Sylvestre charma les invités par une chanson française et une chanson anglaise, et M. Lovett les réjouit par une chanson humoristique anglaise.

Puis M. Tighe, après avoir fait l'éloge de feu P. Burgard, représentant catholique décédé au cours de l'année, donne la parole à Mgr Nelligan.

Mgr Nelligan

Mgr le Vicaire-Général parle de l'attitude de l'Eglise Catholique au sujet de l'éducation.

"L'Eglise Catholique, dit Mgr Nelligan, voit dans l'éducation non seulement l'acquisition des connaissances, mais surtout la formation du caractère. Et cette éducation, elle l'a favorisée à travers les siècles.

Origène fonde un centre d'éducation à Alexandrie. Quelques siècles plus tard, nous voyons des universités catholiques à Antioche et à Rome. L'Eglise répand l'éducation de plus en plus. En Irlande, c'est, du temps de saint Patrice, l'université d'Armagh, qui envoie dans toute l'Europe les étudiants formés chez elle et qui devient si considérable qu'elle doit se subdiviser en trois sections. En Irlande encore, c'est l'université de saint Colomba. En Angleterre, les universités d'Oxford et de Cambridge sont ouvertes sous la direction de l'Eglise Catholique. Les universités de Paris, de Bologne et d'autres remontent au temps où l'Eglise Catholique était à la tête de l'éducation dans tout l'univers.

Aux E.-Unis, le premier soin des catholiques fut d'établir des écoles catholiques. Au Canada, nos premiers missionnaires établissent dès le début des maisons d'enseignement où les enfants apprendront les connaissances usuelles et surtout leur religion.

Ce soir, dans notre Province et dans notre ville, c'est vous, Messieurs les Commissaires catholiques qui vous réunissez pour étudier les questions d'éducation. Vous devez faire bénéficier tous les enfants confiés à vos soins de l'éducation catholique et réaliser encore ce mot d'ordre de Notre-Seigneur Jésus-Christ à son Eglise : "Allez et enseignez toutes les nations".

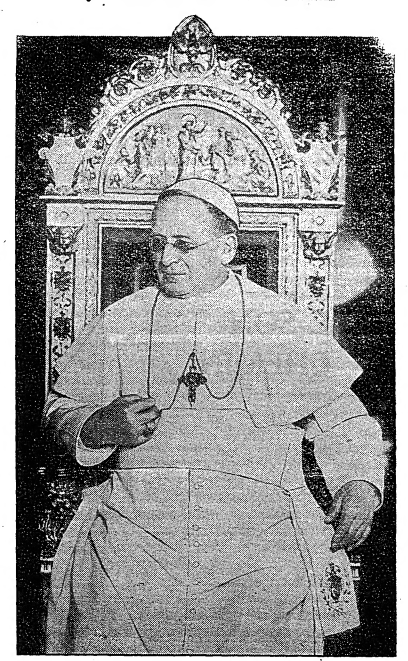
Je vous présente les saluts de Son Exc. Mgr l'Archevêque et vous souhaite le plus grand succès dans votre Convention et dans tout votre travail scolaire de l'année".

M. McNally

"J'applaudis à toutes les paroles dites par Mgr Nelligan, dit M. le Sous-Ministre de l'Education. Les commissaires de cette Section Catholique ne devraient s'arrêter que lorsque chaque enfant de leurs écoles aura reçu la meilleure éducation, c'est-à-dire, non seulement l'acquisition des connaissances, mais aussi la formation du caractère.

(Suite à la page 4ème—Col.5ème)

QUINZIEME ANNIVERSAIRE



CITE VATICANE.— Sa Sainteté le Pape a célébré samedi le quinzième anniversaire de son élection comme pontife suprême de l'Eglise catholique.

Il y a eu quinze ans samedi, un nuage de fumée provenant de la combustion des scrutins des cardinaux réunis dans la chapelle Sixtine, annonça qu'un nouveau Pape avait été élu pour succéder à Benoît XV.

S. Em. le cardinal Achille Ratti, archevêque de Milan, avait été choisi au quatorzième tour du scrutin, le quatrième jour du conclave du Sacré-Collège des Cardinaux.

Les quinze années de travail constant qu'il ne voulut jamais modérer étaient la cause de sa maladie actuelle, dirent des prélats.

Sa Sainteté souffrit considérablement durant la journée de vendredi et l'empêchèrent de se reposer durant la nuit de vendredi au samedi matin, mais il persista quand même, samedi à vaquer à ses occupations habituelles, causacrant quelques heures à la méditation du message qu'il a irradié dimanche aux congressistes du Congrès eucharistique international à Manille.

Le salut de nos enfants

Deuxième séance

Après le banquet du mardi soir à l'Hôtel King Edward, les Commissaires reprennent leurs délibérations. **Presque tous les délégués sont présents. Plusieurs questions importantes restent à l'étude, les unes furent passées rapidement en revue,** d'autres furent traitées beaucoup plus longuement.

Dès le début de cette deuxième séance, il est proposé que l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta envoie un message de sympathie aux familles de MM. Charles Rocque et Louis Dubrûle, récemment décédés ; l'Association a perdu en eux deux de ses membres les plus actifs.

Puis, sur proposition du Dr Beauchemin, secondé par M. Anatole Mercier, de Bonnyville, l'Association des Commissaires de langue française de l'Alberta félicite la Ligue des Radiophiles Franco-Canadiens pour la propagande qu'elle fait si énergiquement depuis quelques mois dans le journal "La Survivance" et l'encourage à continuer cet excellent travail national dans le domaine de la radio.

Représentants de la Section Catholique

La question des représentants de la Section Catholique est mise à l'étude. "Demain soir, dit M. Pilon, vous aurez à choisir deux représentants de la Section Catholique, l'un pour les villes, l'autre pour les campagnes.

"L'an dernier, dit le Dr Desrosiers, **je n'ai pas été invité à assister aux assemblées de l'Exécutif de l'Association des Commissaires d'écoles de l'Alberta parce que je restais trop loin. Mais ce n'est pas normal. Il faut élire des représentants qui puissent venir aux assemblées. Selon moi, voici quelles sont les capacités requises pour être représentant de la Section Catholique : une connaissance parfaite de notre situation; l'aptitude à défendre nos intérêts; être sur les lieux et disponible".**

Cette question des représentants de la Section Catholique a été l'occasion d'un très long débat qui a permis à plusieurs délégués et visiteurs de rappeler plusieurs points d'histoire, de remettre plusieurs questions en place, d'éveiller notre sens national et de susciter, s'ils n'ont pas eu les résultats désirés, des méthodes d'action qui pourraient être utilisées au besoin avec de grands avantages. *Il serait beaucoup trop long de rapporter ici ce débat, mais il a suffi amplement à démontrer que notre groupe de commissaires canadiens-français, pour sauver l'âme de leurs enfants, auraient tout de même assez d'énergie nationale pour user des méthodes qui s'imposent lorsqu'on a une cause à défendre.*

Après une couple d'heures de débat, heures très profitables de l'avis même de la majorité des commissaires, il était assez tard pour penser à ajourner la séance.

M. Pilon renouvelle alors la proposition de l'an dernier : "que chaque commission scolaire qui le peut donne une contribution de trois piastres pour les dépenses du secrétaire.

Puis le Dr Desrosiers propose un vote de remerciement au R. P. Forcade, O.M.I., pour les nombreux services qu'il a rendus par son travail en faveur des Avant-Gardes et par la "Survivance des Jeunes" et propose qu'on l'encourage de toutes manières à continuer ce beau travail.

M. C.-E. Gariépy propose un vote de remerciement à l'Exécutif pour le travail accompli l'an dernier.

Enfin, le secrétaire mentionne quelques points que l'on n'a pas eu le temps d'étudier : que les commissaires s'intéressent à l'enseignement

(Suite à la page 5ème—Col. 3ème)

Valeur de l'éducation catholique et canadienne-francaise

Banquet des Commissaires de langue française présidé par M. J.-O. Pilon, président de l'Association des Commissaires canadiens-français — Résumé des principaux discours.

Le banquet à l'hôtel King Edward

Mardi soir, à 6h. 30, les Commissaires de langue française faisant partie de l'Association des commissaires de langue française de l'Alberta, étaient réunis pour leur premier banquet annuel à l'Hôtel King Edward sous la présidence de M. J.-O. Pilon. Tous les Commissaires délégués étaient présents, et en plus, plusieurs invités d'honneur : Mgr Nelligan, Vicaire Général, représentant Son Exc. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, l'hon. M. Lucien Maynard, ministre des Affaires Municipales, M. King, président de l'Association des Commissaires d'écoles de la province de l'Alberta, M. le Dr L.-O. Beauchemin, président général de l'A. C. F. A., M. le Dr W. Desrosiers, représentant de la Section catholique sur l'Exécutif central de l'Association des Commissaires, MM. les députés W. Beaudry et J.-H. Tremblay, M. Bessarab, représentant les Ukrainiens catholiques, M. Tighe, président de la Commission des Ecoles Séparées de la ville d'Edmonton, les RR. PP. Pelchat et Fortier du Collège des Jésuites; Gobeil, Rédacteur de "LA SURVIVANCE; M. l'abbé Bérubé, curé d eSte-Lina. MM. Léo Belhumeur, secrétaire général de l'Association Canadienne Française de l'Alberta, M. l'avocat Poirier d'Edmonton. Mmes Desrosiers, Vallée, de Bonnyville et Belhumeur. Mlles Gagnon de Falher, M. J.-W. Pigeon, d'Edmonton; MM. J. Aubin et Dupuis de Falher, etc.

Après le banquet, M. J.-O. Pilon souhaita la bienvenue à tous les visiteurs, donna l'historique et la raison d'être de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta.

M. J.-O. Pilon

"Nous sommes heureux, dit-il d'avoir ce soir avec nous tant d'amis sympathiques à la cause de l'éducation et venus de si loin.

"Nous avions invité l'hon. Ministre de l'Education. Mais il nous a répondu que ses nombreuses occupations ne le lui permettaient pas.

"Nous comptions avoir aussi au milieu de nous Mme Rogers, secrétaire de l'Association des Commissaires d'écoles de l'Alberta; mais le surcroît de travail que lui impose la Convention l'empêche également de se joindre à nous.

Puis s'adressant en anglais aux invités de langue anglaise, M. Pilon poursuit :

"Nous vous avons invités à assister au premier banquet de l'Association des Commissaires de langue française de l'Alberta, banquet qui fait partie de notre deuxième congrès annuel.

"Qu'est-ce que l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta ? Elle a été fondée il y a deux ans. La raison de son existence est que tous ses membres parlent français. Quand nous l'avons fondée, nous étions 12, — les 12 apôtres, — tous intéressés à l'enseignement du français. L'an dernier, nous étions 125. Cette année, nous sommes 171.

"Le nombre est peu de chose, si l'on n'a pas un but précis. Notre but est de coopérer avec l'Association des Commissaires d'écoles de l'Alberta en étudiant nos problèmes scolaires catholiques et français.

"Nous désirons faire notre part et contribuer, à notre manière, à la bonne entente entre le groupe français et le groupe anglais de cette province. S'il y a divisions dans notre pays parfois, cela est dû à des malentendus, et cette mésentente engendre des préjugés.

"Lors de l'établissement de la Confédération par les deux grandes races qui prédominent en notre pays, la race française et la race anglaise, la question de l'éducation était l'une des principales causes de division : l'Ontario était en grande majorité protestant et anglais et Québec en grande majorité catholique et français. Nos aïeux s'unirent ensemble et jetèrent les bases d'une Confédération où chaque Province garderait le contrôle de l'éducation. Plus tard, d'autres provinces se joignirent à la Confédération, entr'autres l'Alberta, d'après le même principe en ce qui concerne l'éducation.

"L'an dernier, l'hon William Aberhart, Ministre de l'Education, nous disait : "Quelle que soit la rédaction finale de la loi des Grandes Unités, les Catholiques et les Canadiens français peuvent être assurés que leurs droits seront respectés".

"John-A. MacDonald disait de son temps : "Dans la Confédération, il n'y a ni vainqueurs ni vaincus, mais des alliés".

"Comme membres de l'Association des Commissaires de langue française de l'Alberta, nous voulons travailler en collaboration avec ceux qui ne sont pas de notre langue ni de notre foi. Cette collaboration est notre meilleure contribution au bien général du Canada".

M. Pilon invite ensuite Mgr Nelligan à dire quelques mots.

Mgr Nelligan

S'adressant tout d'abord en français, le Vicaire général de l'archidiocèse, dit, comme représentant de la plus haute autorité du diocèse, toute la sympathie que l'Archevêque d'Edmonton avait pour ses fidèles de langue française. Il a insisté sur l'importance d'une Association de commissaires de langue française pour défendre et promouvoir les meilleurs intérêts de l'Eglise catholique chez nous, en conservant notre langue et nos traditions. "Vous retournerez dans vos districts avec des délibérations dont les excellents résultats se feront sentir dans tout le cours de la prochaine année. Le fait de vous rassembler ici, ne fait qu'augmenter la valeur de votre éducation catholique et canadienne-française. C'est consolant de nos jours, de voir donner une place de plus en plus importante à la question de l'éducation, et de l'éducation qui vous convient en particulier, vous catholiques, canadiens-français. L'éducation en effet, et surtout la vraie éducation conforme à vos aspirations, est le problème le plus important à l'heure même où l'on oublie trop facilement les principes fondamentaux, un peu dans tous les domaines. C'est pourquoi, à côté des sciences naturelles, il doit y avoir l'éducation de la volonté et l'enseignement des principes éternels".

Après avoir parlé en français, Mgr Nelligan ajoute : "Je vais dire quelques mots en anglais pour ceux qui ne comprennent pas le français, ou mon français.

"Je suis devenu presque le chapelain de l'Alberta School Trustees' Association. Cela me rappelle l'histoire d'un ministre protestant qui assistait un jour à une séance du parlement. Un spectateur demanda à son voisin : "Quels sont les devoirs de ce ministre ? Vient-il prier pour les députés ?" "Non, lui fut-il répondu; mais il jette un regard circulaire sur les députés, puis il s'en va prier pour.... le peuple".

"Je ne suis pas venu ici jeter un regard sur les commissaires afin d'aller ensuite prier pour.... les instituteurs. Mais je m'intéresse beaucoup à l'éducation, d'autant plus que j'ai été instituteur pendant 10 ans. Mon salaire était de $250. et je payais $50. de pension.

"L'éducation progresse ; et il me semble que la Province de l'Alberta a un système d'enseignement aussi bon que n'importe où au Canada et dans d'autres pays.

"Je vous présente les saluts de S. Exc. Mgr l'Archevêque et je vous souhaite que votre congrès sera utile à l'éducation et ses effets se feront sentir durant toute l'année.

Plusieurs autres orateurs ont aussi adressé la parole à ce banquet. Nous donnons ci-dessous leurs allocutions; ou au moins un résumé.

M. King

"C'est un honneur, dit M. King, le président de l'Association d'écoles de toute la province, d'être avec vous ce soir et je remercie votre Président de son aimable invitation. La Convention de l'Association des Commis-

(Suite à la page 5ème—Col. 1ère)

Le Royaume de l'intérieur

Le long de la route

EST-CE tentation de chasser l'hiver?.... Déjà, j'anticipe le printemps, l'époque où les abords des routes sont si beaux dans les Provinces de l'Est.

L'attrait des grands vergers fleuris et embaumés captive l'admiration du voyageur. Le souvenir de ces coins enchanteurs le poursuit toute sa vie, surtout quand le sort l'en sépare.

Loin, dans l'Ouest du pays, il en parle en des termes chaleureux à ses enfants; et quand les amis se réunissent, inévitablement ils rémémorent le charme des différentes saisons du chez nous d'autrefois.

Tout le long des routes s'échelonnent de belles fermes. Là, de jolies Canadiennes au sourire engageant offrent aux passants, en été, une variété de beaux légumes, de bon miel, et de succulent sucre d'érable. Impossible de résister à la tentation de s'arrêter.

A l'automne, ce sont les pommes fameuses rouges et luisantes, de réputation mondiale, établées tout le long de la route. On n'y résiste pas.

Les enfants, fiers gars de demain, viennent à l'auto nous présenter ces jolis corbeilles de fruits, et les prix sont si abordables que l'on achète tout en faisant jaser les petits et les belles.

Autre attrait du long de la route pour le regard artiste des dames appréciatrices du beau : c'est le tapis, la catalogne, le couvre lit, la carpette, étalés sur des cordes et sur la façade des maisonnettes. Ils sont confectionnés par les mains habiles de nos payses. Les dessins aux teintes harmonisées, dénotent une connaissance de l'art transmise de mère en fille. Vraiment, le long du parcours, on ne sait de quel côté tourner la tête, tant les étalages sont attrayants; il faut rapporter chez-soi quelque chose à n'importe quel prix.

Ici, dans nos campagnes ou nos villages, les Canadiennes sans doute connaissent cet art. Alors, pourquoi n'offre-t-on pas ce joli coup-d'oeil, sans compter qu'il serait rémunérateur? Il suffirait d'étaler quelques jolies ceintures fléchées pour lancer la mode parmi nos jeunes skieurs. Les métiers ne suffiraient pas à produire cette marchandise aux couleurs vives qui donne du ton au costume le moins élégant.

........Pour éprouver le désir de retourner sur les mêmes routes, il faut y avoir trouvé un attrait varié.

Après une randonnée sur les routes du beau Québec ou de l'Ontario, "stoppons" à l'une des hautes croix qui s'élèvent majestueuses au bord du chemin. Le Christ nous invite à le saluer d'une bonne pensée et d'une prière, Lui, l'auteur du merveilleux spectacle qui nous entoure.

Au pied de la croix, les gradins sont usés par les genoux qui se sont ployés; là se révèle la piété de nos Canadiens.

S'ils n'étaient des chrétiens convaincus, non seulement la croix serait ignorée, mais la campagne serait désolée, négligée, aride. Ce sont des coeurs forts qui contribuent à l'embellir, des vaillants qui vénèrent leur clocher, et des croyants qui marchent sous la directive des apôtres de Dieu; ils ne sont pas tièdes dans leurs prières, et leur âme est façonnée à la grandeur.

La croix des routes a contribué au développement moral des habitants canadiens, nos ancêtres. Pourquoi, nous, leurs descendants ne ferions-nous pas de même, pour habituer nos enfants à vénérer le symbole de notre foi?

Des clochers et des croix, il n'y en aura jamais trop le long de nos routes. Laissons à d'autres les cheminées de manufactures qui crachent de la suie.

Que notre énergie à nous, se dépense à profiler ça et là, sur le fond pur d'un ciel bleu, les croix réconfortantes aux voyageurs qui aiment à prier sur la route aussi bien que chez eux.

—*MADRINA.*

L'enfant qu'on a grondé

L'enfant qu'on a grondé pleure en haut de la tour
Sans vouloir écouter la cloche qui l'appelle
Mais seulement battre dans l'ombre son coeur lourd
Avec le bruit d'ailes d'un vol d'ange rebelle.

Il vient d'apprendre, et c'est l'écroulement d'un deuil,
Que la douleur nous vient aussi de qui nous aime,
Que cette douleur-là, chacun la souffre seul,
Taisant un désespoir qui ressemble au blasphème.

Du monde et de la vie, il faut désespérer
Si même un sein de mère offre un douteux asile
Où de trouver toujours on n'est plus assuré
Un double amour niché dans un bonheur tranquille....

Mais, pour sécher ses yeux, un rayon de soleil
Au revers de la vitre où sa tête s'appuie
Irise et fait danser, mêlées aux pleurs pareils,
Leurs innocentes soeurs, les larmes de la pluie.

Divinement formé de feuillage et d'azur,
Quel Etre se révèle, attentif à sa peine,
Qui, le baignant d'amour vaguement maternel,
Mue en baisers confus une tiède haleine?

C'est toi, Nature amie, aux bras toujours ouverts
Où le rêve toujours reconnaît son image,
Dont l'innombrable vie anime l'univers
Et la vertu sereine inspire le courage.

Emu d'amour secret, vainqueur de son chagrin,
A la voix de sa mère, il quitte la fenêtre.
"Qu'as-tu donc, mon petit? — Moi, mère? je n'ai rien!"
De l'enfant qui pleurait, un homme vient de naître.

Alain GURVANT

FAIRE SON CHEMIN

Faire son chemin dans le monde, faire son chemin dans la vie, tel est le but poursuivi par tous et chacun. Si l'enfant est robuste et intelligent, il fera son chemin. Les éducateurs épient ses aptitudes et ses penchants. S'il a l'esprit d'initiative, s'il est franc et débrouillard, l'adolescent fera son chemin. De même la jeune fille ardente au jeu et à l'étude, qui sait tirer parti des circonstances. Elle fera sa trouée, s'insinuera adroitement par mille détours : obligeance et coquetterie.

Confiante en elle-même, et en ses multiples ressources, elle sait déjà envisager l'avenir, elle voit de loin. Plus tard, elle saura mettre à contribution les talents, l'énergie et l'habileté de son mari. Satisfaite de son sort, elle s'y installera confortablement, fermera les yeux sur le passé qui lui servit de tremplin. Elle oubliera les amis des jours anciens pour s'immiscer dans un monde nouveau, où elle cherchera bruyamment à s'imposer.

Diligente, elle connaît tous les artifices mondains, elle se lie avec une facilité étonnante. Sa vanité va jusqu'à la candeur, elle ne perçoit pas les regards moqueurs qui suivent pas à pas son évolution, les propos suscités par ses menées ambitieuses. Sa suffisance fait loi autour d'elle. Le monde existait avant qu'elle n'y figurât; mais il ne lui semble brillant que depuis qu'elle y est entrée. Elle ne songe pas que son étoile pâlit, précisément parce que sa personnalité s'affaiblit à se modeler sans cesse sur celle des autres.

Faire son chemin veut dire pour elles utiliser tous les moyens : flatter ceux qui montent, se dérober aux assiduités encombrantes d'amis sans panache, qui pourraient entraver la marche en avant. Que d'activité déployée pour être à la page, pour n'oublier rien ni personne. L'entrain qu'elles y mettent leur fait perdre de vue tout ce qui les éloigne du but poursuivi. De là une grande lassitude à certains tournants, quand un vent contraire vient soudain disperser les amis d'occasion et réduire à la solitude.

La vie subit des hauts et des bas selon les poussées heureuses et malheureuses. Jeter la poudre aux yeux est l'affaire d'un moment; quel vide pour qui ne cherche qu'à s'étourdir dans le mensonge artificiel de relations sans cesse renouvelées.

L'épanouissement, le perfectionnement de soi-même par la voie ordinaire d'une constante application aux devoirs journaliers, voilà qui seul peut communiquer à la femme toute sa valeur. Elle y parviendra par le ferme vouloir de s'établir dans la sécurité d'un bonheur non frelaté, d'un bonheur qui se résume à l'utile emploi de son temps sans négliger les vraies amitiés, sans jamais s'évader de la tâche quotidienne.

CLAIRE.

LES TEMPERAMENTS

TMEPERAMENT BILIEUX

DESCRIPTION.

Le bilieux a les cheveux noirs ou bruns; les yeux foncés, vifs, perçants; l'expression du visage plutôt sévère; le teint basané; la taille médiocre; la peau velue; les muscles puissants; le pouls dur et rapide; la voix vive et brève.

Vite et vivement impressionné, il a les impressions durables.

DESAVANTAGES.

Il est porté à la colère, il riposte avec vivacité et violence, il ira facilement jusqu'à la haine;

il est opiniâtre, très attaché à ses idées, très autoritaire, et il veut toujours avoir le dernier mot;

il est dominateur : très confiant en lui-même, il se met volontiers en avant;

orgueilleux, il a horreur des humiliations, mais il se plaît à déprécier les autres et à les trouver inférieurs;

il est calculateur, ambitieux, et, comme l'on dit, "arriviste"; pour arriver à ses fins, il ne recule pas devant le mensonge; et, dans son orgueil, il ne reconnaît ni ses erreurs, ni ses faiblesses;

il est peu sensible et même dur : il n'a pas de coeur, ne s'émeut pas des douleurs des autres, prendrait plutôt plaisir à les faire souffrir.

AVANTAGES.

Le bilieux est très doué pour le commandement.

il se signale par la grandeur d'âme : il aime les grandes oeuvres, il déteste la vulgarité; il ne connaît pas le respect humain; il méprise la sentimentalité et les amourettes; mais s'il a le malheur de s'adonner à la sensualité, il y va plus loin que les autres;

il est énergique, travailleur acharné, persévérant malgré les difficultés et les sacrifices; l'oraison lui est facile;

il est sincère, ayant l'énergie de parler comme il pense, et il est discret.

CONCLUSIONS :

Il a besoin d'une grande idée directrice, comme celles qui ont conduit saint Ignace ou saint François-Xavier;

il doit cultiver l'humilité, ne pas craindre de s'abaisser à demander conseil, accepter les humiliations, prier Dieu;

qu'il évite de se rechercher lui-même; qu'il aime à être corrigé; qu'il s'applique à s'instruire de ses devoirs, surtout s'il devient supérieur.

A SUIVRE

LES BONNES RECETTES

Salade d'ananas et de fromage blanc

Mettre des tranches d'ananas sur des feuilles de laitue. Mettre au centre une boule ou un petit morceau de fromage blanc et garnir avec des amandes ou des olives hachées. C'est délicieux, servi avec une sauce à salade de crème sure.

Dinde rôtie farcie au pain

Assaisonnez l'extérieur et l'intérieur de la dinde avec du sel et du poivre. Remplissez la dinde légèrement avec la farce désirée; enduisez bien sa surface avec du beurre amolli. Placez-la dos vers le fond, sur une grille en broche posée dans un large plateau de four peu profond, en ménageant de l'espace autour pour la circulation de l'air chaud. Faites rôtir à une température modérée (3-500), pendant 18 minutes par livre. Environ 15 minutes avant que la viande soit cuite, tournez sa poitrine vers le bas, pour permettre au jus de pénétrer dans la poitrine.

Farce au pain

¾ de cuillerée à thé de sel.
3 tasses de cubes de mie de pain,
1/16 de cuillerée à thé de poivre,
3 cuillerées à table de graisse,
Du liquide.

Ajoutez juste suffisamment de lait, de jus de viande et de jus de légumes, pour donner de la consistence à la farce. Un oeuf améliore la saveur et aide à la rendre consistante. Une cuillerée à thé de sauce et deux cuillerées à table d'oignons émincés ajoutent la saveur nécessaire.

Amandes salées

Versez de l'eau bouillante sur les amandes et laissez-les tremper de 5 à 6 minutes. Enlevez les pelures et faites bien sécher. Placez au fond d'une sauteuse, ajoutez-y une petite quantité d'huile comestible et chauffez jusqu'au brun doré, en remuant de temps à autre. Faites égoutter sur du papier buvard et saupoudrez de sel.

LES DEUX MAINS

par PIERRE L'ERMITE

[suite]

Et, vers 4h.½, par un soleil pâle qui se couchait dans un ciel glacial, il alla jusqu'au carrefour de l'Epine.

Là, dans un coin de roche, à l'entrée de ce sentier qui conduit à la Vierge, au bruit désolé du vent dans les genévriers et les sapins, bien dans le cadre qu'il désirait, il ouvrit lentement l'enveloppe avec son canif, regarda une petite barrière en bistre représentant sur le papier l'entrée du château, et, frissonnant comme les feuilles qui l'entouraient, il lut :

Château de Grez-sous-Forêt.

Monsieur,

Si!.... je veux répondre quelque chose.

Vous supposez bien que votre lettre m'a surprise. J'ai même regardé plusieurs fois l'adresse, croyant que le facteur s'était trompé.

Je ne vous connais que par les bruits du village qui arrivent quotidiennement jusqu'à nous; car les enfants des gardes et des autres domestiques fréquentent fatalement votre école, puisqu'elle est la seule.

De ces propos — et je n'attache d'importance qu'à ceux de personnes fort estimables et habituellement très bienveillantes, — il résulte que vous êtes, non pas seulement indifférent, mais aussi hostile que possible à l'idée religieuse.

Il paraît même que vous ne seriez pas baptisé!

Or, dans le cas où les circonstances m'amèneraient à envisager l'hypothèse d'un mariage, la première chose que je demanderais à mon futur mari, ce serait d'avoir, dans les lignes essentielles, le même idéal religieux que moi.

Ce n'est pas le cas, je suppose?....

Comme il se dégage de votre lettre une grande impression de loyauté, je tiens à vous dire aussitôt, et avec une franchise égale à la vôtre, que jamais je ne ferai de concession à ce sujet.

Je ne tiens pas à me marier. Je ne m'y déciderais que par la rencontre d'un beau caractère chrétien.

Vous pouvez.... vous devez être un beau caractère.... Mais vous n'êtes pas chrétien.... Au contraire!....

Et tout ce que vous pourrez dire ou faire n'empêchera pas que cela soit.

La question est donc toute réglée.

Constatez que, moi aussi, je ne vous écris pas une lettre officielle. J'aurais pu vous répondre deux mots, ou même rien du tout, comme vous en envisagiez la possibilité. Mais vous valez mieux.

Que cette constatation adoucisse ce que mon refus a d'absolu et de définitif. Et veuillez croire, Monsieur, à ma considération distinguée.

Ad. N.

Quand il eut fini, Olivier resta pensif, il pleura même!....

La nuit descendait sur le Cuvier-Châtillon.

Les roches et les arbres prenaient dans l'ombre des formes étranges.

Le sentier s'allongeait, comme un serpent terreux entre les bruyères desséchées....

Là-bas, la cloche de Grez sonnait l'Angélus à la vieille église de Millet et de Rousseau....

Mais de tout ceci, Olivier ne voit rien.... n'entend rien....

Il fixe, dans le fond de sa pensée, une chambre du château.... Une jeune fille est assise à un petit bureau Louis XV, et, devant une lettre de lui, elle écrit la sienne...., celle qui tremble là, au vent de l'hiver, entre ses doigts bleuis.

Cette réponse à tant d'amour!....

CHAPITRE XVII

Ainsi, la religion qui ne devait, en rien et jamais, entrer dans son existence, se dressait partout devant lui!

Olivier se buttait contre elle aux heures tragiques des discussions dans la prison, aux heures plus graves encore, où sa vie à lui s'orientait vers un idéal d'amour qu'il ne pouvait atteindre sans communier luimême à la foi religieuse.

Cette religion, il la découvrait peu à peu, chose inévitable. On se mouvait sous son regard; c'était une illusion enfantine de prétendre l'écarter à jamais et l'ignorer toujours.

Si, lui, se croyait documenté pour marcher vers la mort sans se poser l'angoissante question du lendemain de cette mort...., si, lui, estimait pouvoir se passer de l'idée divine pour sa morale humaine, une foule de personnes n'en étaient pas là, et pensaient aussi vigoureusement que lui le contraire de ses idées.

La réponse d'Adda en est une preuve.

Plus il la relit, cette lettre — et Dieu sait combien de fois il l'a relue! — plus il constate que la première, et peut-être l'unique objection, est la question religieuse.

C'est tellement clair que cela passe chez Olivier à l'état d'obsession.

Et pourtant, il y a bien des points de vue différents auxquels on pourrait se placer!.... Bien des choses à dire à cette jeune fille, et qu'elle ne connaît pas, ne peut pas connaître, et qui, jetées de l'autre côté de la balance, modifieraient peut-être sa résolution. Mais comment tenter cette chance de salut?....

Ecrire encore?....

La pauvre chose que la plume quand on pourrait parler avec ses yeux, sa voix émue, ses gestes!.... quand on pourrait faire passer son coeur tout entier dans un cri, dans un silence ou dans une larme!....

S'il pouvait la voir, la petite Adda, plaider sa cause!....

Seulement, Olivier, sous son apparence assez raide, est un timide. La pensée seule de paraître poursuivre la jeune fille, de vouloir s'imposer, est insupportable à sa fierté, et il la repousse dès son apparition.

Mais ce qu'il ne voulait pas...., ce qu'il ne pouvait pas vouloir, les circonstances, compatissantes parfois aux pauvres gens, le firent, très simplement, de la façon la plus inattendue, comme jadis, sur la grande route de Melun.

Un élève, fils d'un fermier du château, se casse le bras en jouant aux barres dans la cour de l'école.

Olivier, très ennuyé, alla le voir dans la soirée, comme c'était son devoir, et s'excusa auprès des parents, bien que l'accident en fût en rien de sa faute. Puis il repartit assez vite, car il devait avoir à dîner une dizaine de ses collègues des environs, et il voulait être là pour éviter à sa mère la fatigue de les recevoir.

Or, en sortant, comme par extraordinaire il ne pensait à rien, il se trouva, tout à coup face à face avec la jeune institutrice du château, qui, elle aussi, venait aux nouvelles.

C'était si peu cherché, la ferme se trouvant masquée par un rideau de grosses meules, la visite d'Olivier était si naturelle, si indiquée, qu'Adrienne ne pouvait y voir aucune préméditation de nature à l'offenser.

Elle répondit au salut du jeune homme, mais si froidement qu'Olivier, y voyant une marque d'hostilité, ne put retenir une exclamation.

—Oh! Mademoiselle!....

Cela fut dit avec une telle voix de souffrance que la jeune fille s'arrêta, un peu gênée, la main tremblante sur le loquet de la porte qui donnait accès à la ferme, et par où Olivier venait de sortir.

—Oh! Mademoiselle.... répète le jeune homme, comme vous êtes dure pour moi!....

—Monsieur, je n'ai à être ni dure ni tendre. Je devais être sincère.

—Je méritais mieux!.... Je méritais que vous examiniez plus à fond mes propositions, et peut-être auriez-vous été moins désespérante!

—Mais, Monsieur, dit Adrienne, d'un ton de petite reine, j'ai le droit, il me semble, de ne pas me marier?..

—Sans doute!.... Vous avez le droit!.... Mais alors où allez-vous?....

—Où je vais....? répète la jeune fille qui ne comprend pas.

A SUIVRE

L'Economie à l'ordre du Jour

—Cette lampe économique que je vous ai achetée, ne fonctionne pas !

—Et bien, que voulez-vous de plus économique ?

Le maître, qui vient d'expliquer les fraction. Voyons si vous avez compris; si je divise un gâteau entre dix-sept enfants, quelle part en ont-ils chacun?

Un écolier — Une bouchée, monsieur.

La Survivance

VOL. IX — EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI 10 FEVRIER, 1937 — PAGE 3

"LA SURVIVANCE"

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta
publiée par l'Imprimerie "La Survivance" Ltée, Edmonton

DIRECTEUR: Gérard Forcade, O.M.I. — ADMINISTRATEUR: Le commandeur J.-E. Morrier

Rédacteur: D.-A. Gobeil, O.M.I.
Secrétaire de la rédaction: Maurice Lavallée

Abonnement annuel	CANADA	ETATS-UNIS	EUROPE
	$2.00	$2.50	$3.00

La correspondance est reçue avec l'indication du service, Rédaction ou Administration, à

10010-109e rue, Edmonton, Alberta — Téléphone: 24702

Lettre Pastorale

Henri Joseph O'Leary

PAR LA GRACE DE DIEU ET LA FAVEUR DU SAINT-SIEGE APOSTOLIQUE

ARCHEVEQUE D'EDMONTON

ASSISTANT AU TRONE PONTIFICAL

Au clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et à tous les fidèles de l'Archidiocèse d'Edmonton.

Nos très chers frères en Jésus-Christ :

C'est notre heureux privilège d'annoncer officiellement aux prêtres et aux fidèles de notre archidiocèse la nomination d'un coadjuteur dans la personne de Son Excellence Monseigneur John Hugh MacDonald, auparavant Evêque de Victoria et maintenant Archevêque titulaire de Mocisso.

Nous devons rendre grâce à Dieu du choix que le Saint-Siège a fait en nous gratifiant d'un aide possédant les vertus de piété, de zèle et les qualités administratives de Monseigneur MacDonald. Homme expérimenté dans toutes les activités du ministère pastoral, et ayant connu aussi le bref mais fructueux labeur de l'épiscopat dans le diocèse de Victoria, il vient à nous pour être notre coadjuteur dans ce vaste et populeux archidiocèse. D'une valeur particulièrement profitable nous sera sa connaissance de technique dans le vaste champ d'Action catholique spécialisée, mouvement qui se poursuit avec tant de succès dans son diocèse natal d'Antigonish.

Nous vous demandons en sa faveur le plus d'encouragement, de sympathie et d'affection possibles. Puisse-t-il trouver dans les prêtres de notre archidiocèse un corps d'officiers loyaux, et dans les religieux et les fidèles une armée de soldats prêts à le seconder le plus possible à promouvoir les intérêts de l'Eglise.

Puisse le triple lien de loyauté, de zèle et de charité nous unir tous dans notre précieux héritage de foi catholique.

Monseigneur MacDonald arrivera à Edmonton mercredi, le 10 mars et nous invitons chaleureusement les prêtres d'assister à sa réception si c'est possible, de même, nous invitons aussi les laïques à être présents aux différentes cérémonies de réception en aussi grand nombre que possible.

Le programme des réceptions sera comme suit :

Mercredi, le 10 mars—

6h. 30 p.m.—Arrivée à la gare du C.P.R.; Bienvenue de la part du clergé et des laïques.

7h. 30 p.m.—Cérémonie à la Cathédrale; Adresses en français et en anglais par le clergé; et en français et en anglais par les fidèles; Salut du Très Saint-Sacrement et Bénédiction pontificale.

Jeudi, le 11 mars—

10 h. a.m.—Grand'messe solennelle par Mgr l'Archevêque MacDonald; Sermons en français et en anglais.

6 h. 30 p.m.—Dîner des prêtres à l'Hôtel MacDonald.

8 h. 30 p.m.—Réception publique à l'Hôtel MacDonald; Souhaits de bienvenue des officiers publics, suivis d'une réception.

Samedi, 13 mars—

9h. a.m.—Messe des enfants à la Cathédrale; offrande d'un bouquet spirituel de la part des enfants et des religieuses de l'archidiocèse.

Donnée à Edmonton en la fête de la Purification, en l'an de Notre-Seigneur mil-neuf-cent-trente-sept, et devant être lue dans toutes les églises ou oratoires publics de l'archidiocèse en même temps que les règlements du carême, le premier dimanche après sa réception.

† Henry Joseph O'Leary,
Archevêque d'Edmonton.

PALAIS ARCHIEPISCOPAL,
EDMONTON, ALBERTA.

On s'attaque à la Messe

Le vrai visage du communisme se manifeste diabolique dans certains incidents.

Celui-ci, par exemple, que signale avec protestation l'évêque de Versailles, Mgr Roland-Gosselin :

"Durant la nuit de Noël, dans la grande salle de la mairie de Vélizy, au cours d'un bal, on a organisé une odieuse parodie de la messe, avec un "célébrant" revêtu d'ornements sacerdotaux et de grands "enfants de choeur" des deux sexes.

Qui donc autre que le diable eut pu leur mettre en tête pareille idée? Et Satan menait le bal!....

L'avenir de l'Espagne

Le triomphe des nationaux, si on exclut l'hypothèse d'une intervention étrangère, paraît peu douteux.

Mais par quoi sera suivi ce triomphe? Il est difficile, sinon impossible de le dire.

Si, comme tout semble l'indiquer, la victoire des Nationaux est suivie d'une Dictature militaire avec la formation d'un Etat totalitaire, tout est suspendu au talent d'un homme.

Catholique fervent, Franco est un espoir. Dans les milieux militaires, son prestige s'impose à tous. Et du point de vue politique, on peut espérer qu'il saura s'entourer de techniciens intelligents qu'il a connus dans un passé tout proche ou qui ont pu se révéler depuis.

Déchaînement d'horreur

L'écrivain et philosophe espagnol Miguel de Unamuno, qui vient de mourir à Burgos, à l'âge de 72 ans, avait pris une part active au renversement de la monarchie en Espagne, et aux luttes contre l'Eglise catholique.

Il a vécu assez pour être désabusé et voir les malheurs de sa patrie déchirée par la guerre civile, dont il fut indirectement l'une des causes, par sa propagande des idées révolutionnaires et antireligieuses.

Prenant position contre le Front populaire espagnol, il déclarait au mois de septembre dernier :

"L'Espagne souffre d'une épidémie de folie criminelle. La démence qui la ravage est telle, qu'elle ne peut avoir qu'une origine pathologique. Jamais, même dans les guerres civiles de l'autre siècle, on n'a assisté à pa-

Organisation sociale — En Italie

Une réalisation prolétaire

Nationalisme et Internationalisme

Troisième article

Avant d'entreprendre cette documentation, il nous semble opportun de préciser l'attitude du Fascisme dans le domaine international.

On a toujours essayé de faire croire que le Fascisme représente, par dessus tout, une tendance exaspérée du nationalisme et qu'il constitue un danger permanent pour la paix du monde.

Cette affirmation est basée sur une équivoque voulue, semblable à celle qui a dépeint le Fascisme comme un mouvement antipopulaire et réactionnaire parce qu'il a combattu les organisations socialistes et les a dissoutes. Etre antisocialistes voudrait donc signifier être fauteur de guerre.

A ce sujet aussi, il faut rappeler quelques points d'histoire.

Le Parti socialiste italien avait une tradition bien triste et sans pareille, il faut le reconnaître, dans aucun des partis socialistes des autres pays : celle de s'opposer, d'une manière continue et constante, par des attitudes et des faits, aux intérêts de l'Italie. Il suffira de rappeler les émeutes organisées pour empêcher l'envoi de renforts aux troupes italiennes de l'Afrique Orientale, après la bataille d'Adoua, en 1896 et la propagande violente contre l'occupation de la Libye, qui devait représenter, en face de certains impérialismes insatiables, la sécurité italienne dans la Méditerranée et enfin les tentatives de démoraliser l'armée durant la grande guerre.

Or, il nous semble que tous doivent admettre que l'internationalisme ne justifie pas l'antinationalisme puisque ce dernier amène à commettre des actes conscients et positifs contraires aux intérêts de son propre Pays.

En effet, le communisme russe, avant tout, s'est armé pour repousser l'étranger au-delà des frontières; le labourisme anglais s'est toujours préoccupé de l'intégrité de l'empire Britannique, aussi bien que le parti conservateur; le socialisme français s'est engagé dans l'organisation de la sécurité de la France comme les représentants de l'extrême droite.

Il n'est donc ni juste, ni honnête de soutenir que le Fascisme est fauteur de guerre parce qu'il a combattu le socialisme anti italien et qu'il a affirmé la prééminence des intérêts généraux sur les intérêts particuliers et qu'il a redonné à l'Italie la dignité et le prestige qui lui revenaient.

D'autre part, il faut une mauvaise foi obstinée pour répéter que l'affirmation de la civilisation italienne, la plus ancienne du monde, représente un danger pour la paix des peuples.

Il faut ajouter que le Fascisme n'est jamais resté étranger à la vie internationale; et si par internationalisme, on entend la contribution concrète au développement de rapports amicaux entre les peuples et la compréhension intelligente des nécessités et des intérêts légitimes de chacun, il faut même affirmer tranquillement que le Fascisme est internationaliste.

Ce qui compte dans cette matière, ce ne sont pas de vagues déclarations de principe et de grands mots, mais seulement les faits.

Nous nous limitons, quant à ce qui nous intéresse en tant que travailleurs, à en citer un parmi tant d'autres, qu'aucun raisonnement contraire ne peut nier : l'oeuvre et l'action de l'Italie fasciste au sein du Bureau International du Travail.

L'Italie est à la tête des grands pays dans la ratification des conventions internationales et, comme pourraient même en témoigner les délégués socialistes français, anglais, etc., les délégués italiens — ouvriers, patronaux, gouvernementaux, — ont toujours pris l'initiative des décisions tendant à protéger et à élever le travail humain par une collaboration internationale, ou bien ils en ont été les plus fervents défenseurs.

A ce sujet, il faut particulièrement rappeler que la semaine de quarante heures ouvrables a été proposée à Genève par l'Italie, qui l'appliqua immédiatement, la première, malgré l'intention manifeste des plus grands pays d'Europe de ne pas donner suite à l'initiative.

Sur l'enseignement de l'anglais

Montréal, 7 janvier 1937.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Evidemment la polémique s'engage sur cette question d'anglais. Je demande donc de nouveau l'hospitalité de vos colonnes pour justifier une seconde fois la résolution adoptée par le Congrès de l'Education.

Les réfutations de M. Hamel ne nécessitent aucune réplique de ma part : sa façon de jouer sur les mots m'en dispense.

La formation complète d'un élève exige la connaissance de sa langue maternelle d'une manière précise : plus on étend le savoir de sa langue, plus on augmente son pouvoir d'assimilation pour les autres matières (Histoire, Géographie, Religion, etc., etc.) car l'un et l'autre sont complémentaires. Une fois l'esprit suffisamment développé, quand on aura inculqué à l'élève le caractère de sa mentalité, c'est-à-dire l'esprit français, qu'on procède alors à l'étude de la langue anglaise. Je ne puis concevoir la possibilité d'une formation bilingue sans préjudices sur la personnalité de l'individu.

D'autre part, je répète que le jeune homme qui aura reçu une formation solide pourra avancer très rapidement dans l'étude de l'anglais, pour la bonne raison qu'il sera alors en mesure de raisonner au lieu de répondre; qu'il comprendra ce qu'il apprend au lieu d'apprendre ce qu'il ne comprend pas. La place que l'on cède au raisonnement dans l'éducation ne sera jamais trop grande et je refuse de croire ceux qui disent qu'un enfant de neuf, dix ou onze ans raisonne l'anglais qu'on lui enseigne.

Les quelques rudiments d'anglais que possèdent ceux qui laissent l'école avant la septième année ne sont que d'un très faible avantage pour eux dans la vie; tous n'ont qu'à regarder dans leur entourage pour s'en rendre compte, tandis que ceux qui poursuivent leurs études ont à souffrir des suites de cette mauvaise méthode tout le long de leur cours et même de leur existence.

Reste à savoir si nos maisons d'éducation seront délaissées pour les écoles anglaises. Je suis persuadé que non, car les perdants seraient alors ces jeunes de mentalité canadienne-française qu'on livrerait à une toute autre directive que celle qui leur aurait été réservée. J'ai moi-même fréquenté un "high school" où j'ai connu quelques canadiens-français qui, leur troisième ou quatrième année finie, continuèrent leurs études en anglais. Tous étaient de bons élèves suivant le programme de la maison, mais le manque de formation individuelle perçait dans leurs actions et dans leurs paroles; on sentait, malgré leur bonne volonté, une infériorité qui les destinait à devenir employés partout, patrons nulle part. Les parents canadiens-français comprendront, même s'il ne peuvent offrir à leurs enfants que les avantages d'un cours élémentaire, qu'une éducation solide, qu'un esprit développé suivant sa mentalité vaut bien mieux qu'une instruction bilingue, si celle-ci doit s'acquérir au détriment de la personnalité, de la valeur individuelle. Oh! il y aura bien quelques familles qui se laisseront vaincre par les préjugés, par un traditionnalisme regrettable, qui refuseront de reconnaître que la force d'un individu dépend plus de la qualité de l'enseignement qu'il a reçu que de la quantité des matières qu'on lui a enseignées et que, si l'anglais est nécessaire pour faire sa vie, un esprit formé est essentiel pour la réussir.

Quant au souci de la bonne entente, permettez-moi, M. Hamel, de vous citer les deux phrases suivantes :

"Les bons sujets doivent travailler à amoindrir l'influence des Canadiens, il est juste après un demi-siècle d'occupation, que l'Angleterre ait ici une province parfaitement anglaise".

"Le Mercury", 1806.

"Il n'est pas injuste de rappeler aux Français du Canada qu'ils n'ont obtenu la reconnaissance de leurs droits que par la tolérance de l'élément anglais qui — tout respect dû aux minorités — doit être considéré comme la race dominante en ce pays".

—Le colonel Drew, à Plainfield, Ontario, 1936.

Feuilletez notre Histoire, depuis 1760 jusqu'à nos jours, vous verrez comment la bonne entente a été comprise par la majorité de nos concitoyens de langue anglaise. Plusieurs Anglais éminents nous ont traité avec justice et ont mérité la reconnaissance que nous leur témoignons, mais n'oublions pas que leur conduite leur a valu la haine fanatique de la plupart des leurs. Bonne entente, rêve caressé depuis toujours mais qui ne se réalisera que quand les deux éléments se seront débarrassés de leurs préjugés réciproques; quand tous deux feront leur part et comprendront qu'il n'est pas nécessaire d'être de même origine pour avoir raison.

Max HUBERT
473 est, Blvd Saint-Joseph.

De l'Anglais au Français

M. René Dupuis, ingénieur de la Québec Power, vient de mettre en volume une série d'articles qu'il avait publiés dans le "Canada Français" revue de l'Université Laval. L'ouvrage est intitulé "De l'anglais au français en Electrotechnique"

C'est l'une des études linguistiques dont notre peuple avait le plus grand besoin.

En effet, on pouvait se demander si l'électrotechnique n'était pas un domaine strictement réservé à la langue anglaise, tant son vocabulaire, chez nous, était anglais.

M. Dupuis nous démontre clairement la possibilité de parler français aussi bien qu'anglais en électrotechnique.

* * *

Voici la méthode qu'il suit :

Le livre est d'abord et principalement un lexique, où nous trouvons à peu près tous les mots anglais employés en électrotechnique, avec leur différentes significations françaises. L'auteur ajoute ici et là des explications et des réflexions qui donnent à son ouvrage un caractère personnel de la vie.

Dans la seconde partie, M. Dupuis reproduit comme des modèles à imiter un certain nombre de pièces écrites en excellent français et traitant d'électricité. C'est là une idée fort heureuse. Ainsi, M. Dupuis fait oublier à ses lecteurs l'inévitable monotonie du lexique qu'ils ont parcouru, avec profit, dans la première partie.

Bien choisis, ces extraits illustrent de façon élégante tout l'enseignement contenu dans le lexique. Nous invitons instamment nos lecteurs à parcourir le lexique de M. Dupuis et à lire ensuite les chapitres intitulés "Littérature de propagande". "Phrases à effet et conseils pratiques". "Etude d'un projet", "Comptabilité automatique", "Raisons sociales", "Fabrications et objets de différentes sociétés" et "Rapports financiers". Ils voudront bien nous dire, après cette lecture, si le français est moins commode que l'anglais pour exprimer sa pensée dans les affaires et dans les professions techniques comme celle de l'électricité.

* * *

Avec M. Dupuis, nous souhaitons que d'autres techniciens s'occupent de préparer, pour leurs professions, suivant la même ingénieuse méthode, un ouvrage comme celui dont les électriciens de chez nous devront apprécier la valeur.

Le Canada français a besoin de remettre du français — du bon — dans tout son travail. Depuis trente ans, la langue française a été pratiquement éliminée des métiers, surtout de ceux que la technique est venue transformer ou étendre de façon insoupçonnée, par exemple, l'électrotechnique.

(Suite page 6)

Au fil de la plume

Belles paroles, mais...

"Le monde agirait avec sagesse s'il passait, de la course aux armements à la coopération économique", a dit M. Eden, ministre britannique des Affaires étrangères.

Oui : "agirait avec sagesse"! — mais le monde n'agit plus avec sagesse; il a perdu le bon sens. C'est une folie contagieuse qui menace aussi de se répandre au Canada, en ce moment même, si on ne se met en garde contre la campagne de propagande déjà amorcée par les fabricants d'armements.

Un missionnaire du Pape

Invité par une lettre collective des évêques du Japon, le célèbre P. Mateo-Crawley, grand apôtre du Sacré-Coeur, a fait un séjour de dix-neuf mois au Japon.

Il avait reçu son mandat directement du Pape pour prêcher des retraites aux missionnaires et aux instituts religieux du Japon ainsi qu'aux séminaristes indigènes.

Deux Pères japonais traduisirent en japonais ses conférences de retraites sacerdotales, véritable trésor pour le clergé indigène, parmi lequel le P. Mateo assure avoir trouvé non seulement de belles espérances, mais de saintes et consolantes réalités.

Dans tous les pays

Le général Franco vient d'avertir la France et l'Angleterre, qui devraient pourtant le savoir, que le soviétisme de Moscou travaille, en sous-main, à soulever la révolution dans leurs colonies.

L'Osservatore Romano attribue à cette même influence la révolte qui a éclaté le mois dernier dans le nord-ouest de la Chine.

En Grèce, d'importantes archives relatives à un mouvement révolutionnaire communiste, viennent de révéler la préparation d'un complot organisé depuis longtemps.

L'Italie se prépare

L'Italie pense déjà à l'Exposition universelle et internationale qui doit se tenir à Rome en 1941. M. Mussolini a présenté à la chambre italienne un projet de loi à cet effet.

Cette Exposition accueillera tout ce que l'humanité, dans le domaine spirituel et dans le domaine matériel, a conquis à cette époque, et surtout on y verra en synthèse les progrès réalisés en Italie pendant vingt ans de régime fasciste dans toutes les branches de son activité.

M. Mussolini, qui a parcouru la zone qui s'étend de Rome à la mer, pour choisir définitivement l'emplacement de l'Exposition, a décidé qu'elle surgira dans la zone des Trois-Fontaines.

L'amitié vous l'offre

Voici une confidence de Pierre l'Ermite :

"Mon père était un menuisier fervent....

"Nous conservons pieusement chez nous le cadeau de fiançailles que mon père fit jadis à ma mère : un joli coffret d'ébène, à l'intérieur duquel, en mosaïque de bois des îles, il y avait cette inscription : **L'amitié vous l'offre.**

"Il n'avait pas osé mettre le mot : **amour.**

"Je suis donc l'enfant de l'amitié.

"Souriez.... riez.... tordez-vous, conscients et organisés. Mais c'était délicat, plein de réserve. Et ce sentiment les honorait tous les deux".

Aux pays des martyrs

Que de traits d'héroïsme en Espagne, au pays des martyrs! Et encore, on ne les connaît pas tous.

M. Marian Espar, avocat barcelonais, natif de Balaguer, lorsque la persécution fut déclenchée, se refusa à cacher ses convictions chrétiennes. Il garda dans ses poches son chapelet et les **Exercices spirituels** de saint Ignace. A trois reprises, il fut arrêté dans les rues de Barcelone par des factionnaires qui lui demandaient ses papiers. Chaque fois il montra chapelet et livre, et chaque fois on le laissa libre. Un jour, se trouvant à Puigcerda, le Comité révolutionnaire local lui demanda ses pièces d'identité. Même geste. Aussitôt arrêté, il était peu après condamné à mort. Devant les fusils braqués des miliciens, il dit : "Mes pauvres frères, je vous pardonne; j'offre mon sang pour vous. Vive le Christ-Roi!"

Chefs d'Etat chez le Pape

Au cours de ses quinze années de pontificat, S.S. Pie XI a reçu dix-huit visites de chefs d'Etat, dont la dernière en date est celle du régent de **Hongrie.**

La première visite royale, en 1922, fut celle du souverain de **Belgique**, Albert 1er et de la reine Elisabeth, suivie de la visite du Président de l'**Argentine.**

L'année suivante c'était le roi George V et la reine Mary d'**Angleterre**, puis Alphonse XIII, ex-roi d'**Espagne.**

Parmi les autres souverains ou présidents de république, reçus en audience, notons : l'ex-empereur d'**Ethiopie**, le roi de **Suède**, (venu par trois fois), le roi d'**Egypte**, le président de **Libéria**, le roi d'**Afghanistan**, la grande-duchesse de **Luxembourg**, le prince de **Monaco**, le roi de **Bulgarie**, le président de l'Etat libre d'**Irlande.**

La mort ou la révolution a déjà fait disparaître plusieurs de ces souverains.

Au Congrès des Commissaires

Allocution de M. Pilon

C'est à titre de Président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta, que je vous souhaite la plus cordiale bienvenue à notre deuxième convention annuelle, qui, je l'espère sera pour nous tous instructive et saura aussi nous encourager dans le travail que nous nous sommes imposé en fondant notre Association, car de toutes les responsabilités que nous pouvons accepter, il n'y en a pas de plus importante que celle de l'éducation scolaire, j'oserais dire l'éducation tout court.

Permettez-moi de vous remercier bien sincèrement pour le support généreux que vous nous avez donné en nous faisant parvenir votre adhésion à notre Association, qui a dépassé en nombre toutes les espérances qu'on prévoyait lors de sa fondation. Ceux d'entre vous qui, il y a deux ans, prêtaient leur concours pour jeter les bases de ce qui est aujourd'hui la plus forte des Associations parmi les Commissaires d'écoles catholiques en Alberta. En février 1935, nous avions 12 membres fondateurs, un an plus tard, en février dernier, nous comptions dans nos rangs le joli nombre de 127, tandis qu'aujourd'hui nous avons l'adhésion de 170 commissaires d'écoles, ce qui fournit la meilleure preuve du besoin qui existait il y a deux ans, de créer notre Association.

Lors de notre première convention tenue l'an dernier à Edmonton, nous avions commencé très sérieusement l'étude des grandes unités scolaires que le gouvernement projetait d'introduire à la législature. En collaboration avec plusieurs bonnes volontés et même je devrais dire avec des maîtres en pédagogie française et religieuse, nous avons étudié et réétudié ce projet de loi, qui plus tard passait dans les statuts et changeait les ordonnances scolaires de cette province, avec des amendements bien définis, qui sauvegardait les droits des minorités tant françaises que catholiques, et je crois que tous les Commissaires ici présents, ont déjà pris connaissance de ces sauvegardes, soit par la voix de notre journal "La Survivance", soit dans les conférences que notre dévoué secrétaire a données, lorsqu'il a eu l'occasion de visiter vos Districts respectifs, au cours de cette dernière année. Mais s'il y a quelques commissaires ici présents qui n'ont pas encore pris connaissance de ces sauvegardes, il nous fera plaisir, au cours de cette convention, de vous en informer, car on ne sait pas la date où le gouvernement formera de ces grandes unités qui vous affecteront directement; ce qui peut être dans un avenir assez rapproché.

L'été dernier, le Département d'Education, pour la première fois dans cette Province, donnait un cours abrégé de pédagogie française, expressément pour les institutrices bilingues qui désiraient se perfectionner dans les méthodes d'enseignement du français dans nos écoles primaires. Quoique le nombre n'ait pas été aussi grand qu'on l'aurait désiré, c'était tout de même un cours très intéressant, comme j'ai pu personnellement m'en rendre compte — en assistant à l'une des séances, — et les institutrices elles-mêmes louangeaient hautement tout ce qu'elles avaient appris durant les quelques semaines où elles avaient suivi ce cours. Maintenant il nous reste à nous, Commissaires, une tâche à accomplir, c'est d'encourager davantage nos institutrices à suivre ces cours; car il y a un fait à constater, c'est le manque de méthode d'enseignement que nous rencontrons encore dans plusieurs de nos écoles bilingues même avec les efforts répétés depuis quelques années pour relever ce niveau.

Une autre lacune que nous constatons aujourd'hui, si nous voulons conserver notre langue dans les écoles, sans vouloir paraître trop pessimiste, c'est la pénurie d'institutrices bilingues en Alberta, car si je ne me trompe pas, cette année même nous manquons de 8 ou 10 institutrices pour nos écoles, et le nombre de normaliennes espérant être diplômées en juin prochain n'est pas suffisant pour combler ce vide dans nos rangs, et il serait opportun de chercher ensemble, durant cette convention, les moyens à prendre pour remédier à la situation présente et assurer l'avenir de l'école française en Alberta.

Nous aurons aussi à considérer, durant cette convention, l'aide financière que notre Association a lieu d'espérer de ses membres. Quoi qu'aucun des Directeurs ose espérer la moindre des rémunérations pécuniaires pour les services rendus, tout de même il y a certaines dépenses qu'un secrétariat doit faire pour servir les intérêts communs des membres pour la papeterie, les timbres, les déplacements du secrétaire, etc., et que les officiers de la première heure ont assumé personnellement. Et comme les districts scolaires ont autorité pour contracter des dépenses, il me semble qu'il n'y en a pas de plus digne et de plus louable que les quelques petites dépenses contractées au sein de notre Association pour la cause commune.

Garder notre école française, je dis que c'est notre devoir, à nous Commissaires de langue française, mais je ne dis pas : "N'apprenons pas l'anglais à nos enfants"; non, car toute personne instruite doit être bilingue, et surtout au Canada et dans l'Ouest en particulier. Apprenons l'anglais, c'est nécessaire, mais apprenons surtout le français afin de rester ce que la Providence a voulu que nous soyons, et faisons de nos petits franco-albertains des gens instruits.

En conclusion, laissez-moi remercier nos Directeurs pour leur concours durant cette dernière année et je dois remercier tout spécialement le R. P. Fortier, S.J., notre Secrétaire, pour le grand zèle et tout le dévouement qu'il s'est imposé, depuis la fondation de notre Association. Je puis même ajouter que sans le concours si complet qu'il a donné à votre Exécutif, tous nos efforts auraient été vains. Ceux qui ont travaillé plus intimement avec lui au sein de l'Exécutif savent quelle part considérable il a bien voulu se garder à lui-même pour mener à bonne fin la question scolaire en Alberta. Enfin je remercie tous les membres de notre Exécutif pour le concours loyal que j'ai reçu depuis deux ans, et je souhaite au nouvel Exécutif que vous aurez à choisir, le même esprit qui a prévalu depuis la fondation de notre Association.

Allocution du Docteur Beauchemin

Vous constaterez tous comme moi, j'en suis sûr, le plaisir que j'ai aujourd'hui d'être avec vous. Les Commissaires d'écoles ont plus particulièrement raison d'être appelés, comme Napoléon l'aurait dit, "la vieille garde". Ils sont en effet la vieille garde qui veille toujours sur l'école de chez nous.

Vous vous rappelez tous que c'est l'école qui vous a formés vous-mêmes autrefois et qui a fait de vous ce que vous êtes aujourd'hui, des catholiques et des Canadiens français.

Si vous voulez regarder autour de vous, vous constaterez que la situation scolaire est le problème par excellence sur lequel doit se concentrer tout notre travail, parce que là consiste précisément tout notre problème de survivance. Si on a tant de difficulté à garder la langue française, c'est à cause de l'école de l'Ouest.

Nous sommes catholiques d'abord, français ensuite, et c'est avec la langue française que nous resterons catholiques.

Nous vous apportons nos plus vives félicitations de la part de l'A.C.F.A.: vous participez de la façon la plus importante au mouvement complet de toute notre organisation nationale. Continuez le travail. Des questions très sérieuses se présentent chaque jour et votre responsabilité dans le mouvement national est considérable.

On nous dit souvent que nous avons perdu une génération. Il faut sauver la prochaine ou plutôt la présente. Ce travail, c'est nous qui devons le faire. Et je suis heureux de vous rendre ce témoignage : Messieurs les Commissaires de langue française, vous faites le vôtre largement.

Il se prépare pour cette année un grand Congrès de la Langue Française, le congrès de la langue, de la paroisse et de l'école. J'espère que notre Exécutif de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta donnera avant longtemps la forme sous laquelle tous les Canadiens français et leurs diverses formes d'activité doivent être représentés. Vous mettrez, Messieurs, à cette organisation, toute votre âme.

Les organisateurs de ce Congrès nous demandent d'en parler dans les écoles. Faites de la propagande dans vos écoles. Il faut que les enfants entendent tellement parler de ce Congrès dans les écoles, que cela fasse chez eux une grande impression et qu'ils ne l'oublient jamais. Je me rappelle encore l'impression profonde que m'a laissée le Congrès Eucharistique de Montréal. Nous vivons toujours de ces grands souvenirs.

Vous êtes nombreux aujourd'hui. Je vous répète que vous faites du bon travail. L'union des Canadiens français est très belle. Marchons tous ensemble. Il n'y a pas de plus grand plaisir pour moi, comme Président Général de l'A.C.F.A., de vous saluer, vous, la "vieille garde" de l'A.C.F.A.

★

Allocution du Docteur Desrosiers

L'an dernier, par une circonstance accidentelle, après que vous aviez décidé de choisir Monsieur Pilon, comme votre représentante il vous fut imposé une manoeuvre nécessaire, de me chisir comme l'un des candidats, avec la conséquence qu'avec 35 délégués canadiens-français, contre 15 délégués de langue anglaise, à la section catholique, j'ai été élu comme l'un des deux représentants de cette section sur l'Exécutif de l'Association des Commissaires d'écoles de l'Alberta.

Il est très important d'avoir un Canadien français sur le Conseil exécutif de l'Association provinciale des Commissaires d'écoles. Mon ami, M. Burgard a voulu diriger toute l'activité de la Section catholique même en ce qui concerne la question française. Il a fallu déclarer au Bureau de direction que nous comptions 125 membres dans l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta, et que nous espérions atteindre le chiffre d'au moins 150 au cours de l'année, — nous sommes maintenant 171 — et que nous entendions discuter nous-mêmes nos problèmes avec l'Association provinciale des Commissaires.

Malheureusement, comme je demeure à près de 300 milles d'ici, on a jugé à propos de m'inviter à aucune séance. On m'a assuré qu'aucune décision n'a été prise à notre désavantage. Et cela est dû à notre Exécutif qui a veillé à ce "QU'ON NE NOUS PASSE PAS DE CHAMPIGNONS".

Je serai encore d'ici à quelques jours, à la disposition de l'Exécutif. La mort de mon ami et collègue M. Burgard me laisse seul représentant catholique sur l'Exécutif de l'Association et je vous promets que j'aurail'oeil ouvert pour deux et nous espérons sortir de cette convention avec de nouveaux résultats.

Nous aurons à étudier un point délicat. La Constitution nous dit qu'il faut élire un représentant catholique pour les villes et un autre pour les campagnes. Mais pourquoi ne pas élire un homme domicilié en ville pour représenter les campagnes. C'est bien plus pratique, puisqu'il est sur les lieux et peut facilement se mettre en communication avec l'Exécutif de l'Association provinciale. J'émet donc la proposition suivante : que l'on choisisse comme représentant des Canadiens français un commissaire de la ville pour représenter nos gens de la campagne.

La formation catholique des enfants

(Suite de la 1ère page—Col. 3ème)

M. Tighe est un vrai type d'Irlandais : il a le don d'exprimer les jugements les plus solides sous une forme humoristique.

"Nous sommes engagés dans une affaire de première importance : le progrès de l'éducation. Dans ce travail, les parents, les instituteurs, les commissaires ont un rôle important; le Département de l'Education a aussi ses responsabilités. Ce que l'on attend de notre Département, c'est la direction : c'est à nous d'indiquer la route à suivre. Nous devons être des animateurs et dresser un programme couvrant une période de plusieurs années.

"Certaines gens ne sont pas de notre avis, mais nous n'avons aucune prétention au monopole de la sagesse. Le devoir des officiers de ce Département est de faire une esquisse du travail scolaire que d'autres mettront à exécution. Veuillez patienter. Vous avez tous vos problèmes particuliers; nous ne pouvons pas les résoudre tous à la fois. Je suis prêt a accepter les suggestions de tous les commissaires d'écoles; s'ils me prouvent gentiment que j'ai tort, ils réussiront à me persuader. Je vous invite sincèrement à discuter franchement vos problèmes avec moi par lettres ou dans des conversations personnelles.

"Veuillez agréer l'assurance que je garde le meilleur souvenir de mes relations avec les commissaires des Ecoles Séparées et je compte encore sur votre volonté et votre coopération".

M. King

M. King est ensuite appelé à prendre la parole. "Ce qui est remarquable chez les hommes de race française, dit le Président de l'Association des Commissaires, c'est la distinction de leurs manières et la sincérité de leur gaieté".

Puis M. King rappelle quelques souvenirs d'un voyage à Paris. Et il termine : "Ce soir, c'est cette même distinction et cette même gaieté que je retrouve et je vous en félicite. Je garderai le meilleur souvenir de cette réunion".

Le R. F. Memorian

"A la vue du groupe catholique ici présent, dit le Recteur du Collège Saint-Joseph, je ne puis résister à l'idée de vous inviter tous à visiter une institution qui a été établie pour vous. Nous avons chez nous un groupe de jeunes gens qui représente bien l'élément catholique et nous cherchons à offrir à chacun un "chez soi" et une ambiance catholique.

"Nous avons des moyens de cultiver, de conserver, de développer l'esprit catholique de nos étudiants, et de fortifier leur foi.

"Nous avons aussi un bureau de placement pour les instituteurs et institutrices catholiques, et dès que nous apprenons qu'il y a une vacance dans une école à population catholique, nous sommes en mesure de placer nos instituteurs".

Mme Rogers

"J'ai été heureuse, dit Madame la Secrétaire de l'Association des Commissaires, d'entendre M. McNally dire que le rôle du Département de l'Education est de nous diriger; j'avais peur de l'entendre dire qu'il allait nous mener. Même avec les Grandes Unités, les commissaires locaux auront encore beaucoup à faire. Pour ne parler que de la nouvelle méthode des "Entreprises", ils pourront coopérer avec les institutrices en leur fournissant le matériel nécessaire".

Dr Staples

Le premier Vice-Président de l'Association des Commissaires aborde un autre point de vue de la question scolaire :

"Nous avons à faire face à un problème très sérieux concernant nos jeunes : ils ne croient avoir aucun avenir devant eux. Sous ce rapport, leur situation est moins intéressante que celle de la génération qui les a précédés. Il est donc difficile de leur montrer la nécessité d'acquérir l'instruction.

"Il faut leur rappeler que, dans l'histoire, une période de dépression est toujours suivie d'une période d'activité et de prospérité. Ils doivent donc se préparer à ce qui les attend. Mais ils n'ont pas confiance en notre expérience. Montrons-leur quand même la nécessité de spécialistes pour les différentes professions et les différents métiers. Nous avons dans notre Province de grandes espérances d'avenir à cause de nos ressources naturelles. Il faut donc mettre dans l'esprit de la jeune génération la volonté de tenir bon et de se préparer, par une bonne éducation, à un avenir prochain.

M. Maurice O'Brien

"Je suis intimement mêlé à l'administration des écoles, dit M. le Secrétaire du Département de l'Education, puisque j'ai affaire aux instituteurs, aux commissaires, aux secrétaires-trésoriers des districts scolaires. Voilà trente ans que je suis au Département de l'Education; j'ai vu beaucoup de changements et d'améliorations dans notre système scolaire.

"Votre Association date de loin, Messieurs les Commissaires d'écoles. Vous nous faites connaître vos opinions. Nous pouvons discuter vos problèmes dans un esprit d'entente et vous voyez en nous des hommes qui vous comprennent. Nous aimons à procéder avec douceur. Nous n'avons pas peur d'affronter ni les problèmes difficiles, ni les hommes, même quand ces derniers diffèrent d'opinion avec nous. Même dans la question épineuse des Grandes Unités scolaires, nous espérons collaborer avec les commissaires.

Docteur Desrosiers

"Comme je suis actuellement, dit le Dr Desrosiers, le seul représentant de la Section Catholique à l'Association des Commissaires d'écoles de l'Alberta, j'ai le plaisir de présenter mes souhaits les plus sincères de bienvenue à tous nos visiteurs et à tous les catholiques ici présents.

"Comme nous sommes ici en famille, mon premier devoir est d'exprimer mes regrets pour le décès de mon collègue et ami Phillip Burgard, de Calgary. Je puis affirmer que durant le peu de temps que j'ai été en relation avec lui, j'ai constaté qu'il était un fidèle serviteur de la cause catholique. Je propose donc que cette assemblée présente à Mme Burgard et à sa famille les sympathies les plus sincères de notre Section Catholique.

"Comme directeur d'une section essentiellement catholique de notre Association provinciale, j'ai été en mesure de constater qu'il est de notre devoir d'employer toute notre influence à promouvoir l'amélioration de l'enseignement des principes et de la morale chrétienne dans nos écoles.

"C'est pour nous un devoir très important de baser notre enseignement sur des principes de très haute moralité, et, par conséquent, de nous opposer de toutes nos forces à l'infiltration dans l'esprit de notre jeune génération des principes subversifs du communisme.

"La charité est la base même du christianisme; puissions-nous ne pas l'oublier dans nos délibérations, ce soir. Nous sommes tous réunis ici pour améliorer l'éducation en Alberta. Donnons-nous donc la main et travaillons ensemble avec ce seul idéal en vue. L'Alberta est une province tout-à-fait cosmopolite : les nationalités y sont aussi variées que les croyances religieuses. Est-ce un obstacle à notre progrès? Non, je l'affirme. L'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse sont composées de peuples de différentes croyances qui parlent des langues diverses; ce sont cependant des pays très prospères.

"Il n'y a donc rien qui nous empêche de travailler en parfaite harmonie. Il n'y a rien qui nous empêche de coopérer, chacun dans notre pshère d'action, pour faire de l'Alberta une province forte et belle, et qui sera profitable à tous et à chacun d'entre nous".

M. Pilon

"Dans cette Province, dit le président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta, les Canadiens français ont leur rôle à jouer comme dans les autres provinces. Nous sommes les descendants des pionniers du Canada. Nos ancêtres ont été les premiers à découvrir les plaines de l'Ouest. Plus tard, les Taché, les Lacombe, les Grandin ont été les premiers à établir ici des écoles et des hôpitaux. Nous sommes attachés à notre passé. Il serait lâche pour nous de ne pas conserver l'héritage reçu de nos ancêtres et de ne pas le transmettre à nos descendants. Ce serait une ingra-

(Suite à la page 5—Col. 5ème)

HAWKESBURY, Ont.— Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, de Québec, a déclaré devant un auditoire de 700 personnes que tous les Canadiens français devraient se tenir solidement ensemble, être dignes de leurs traditions et de leur religion, et vivre dans l'harmonie avec leurs voisins.

SERVICE MILITAIRE

Le Consul de France à Vancouver rappelle aux jeunes Français nés du 1er juillet 1916 au 31 décembre 1917, ainsi qu'à ceux des classes précédentes qui ont négligé de le faire, qu'ils doivent se faire inscrire sans délai, au Consulat de France à Vancouver, sur les tableaux de recensement des classes 1936 (2e fraction du contingent) et 1937.

Les jeunes gens nés ou en résidence à l'étranger sont dispensés du service militaire en temps de paix, aux termes des articles 98 et 99 de la loi de recrutement. Il leur suffira donc, pour se mettre en règle, de se faire enregistrer avec leur classe d'âge. Faute d'accomplir cette formalité, ils s'exposent à être déclarés insoumis à la loi militaire avec toutes les conséquences légales qui découlent de cette situation.

Une nombreuse assistance...

(Suite de la 1ère page—Col. 2ème)

Le R. P. Gobeil, O.M.I., se lève alors et dit : "Nous avons Messieurs absolument besoin d'institutrices qualifiées pour nos écoles. Ne pourrions-nous pas entrer en pourparler avec les Associations du Manitoba qui je le crois seraient en mesure de combler au moins temporairement, les vides dans notre personnel enseignant. Je crois que nos compatriotes de cette province accusent un surplus d'instituteurs depuis quelques années, qu'ils ont l'organisme nécessaire pour en former d'autres. M. le député Beaudry approuve entièrement le R. P. Gobeil. Le Dr Desrosiers de McLennan, suggère même de demander aux organisations nationales du Manitoba, de nous envoyer quelques jeunes canadiennes-françaises, faire leur école normale en Alberta. Quelques délégués sont d'avis que nous nous fournissions nous mêmes. Le Père Gobeil fait alors remarquer que tout le monde est de cet avis-là, mais que comme question de fait nous manquions de personnel enseignant qualifié et qu'il fallait nous en procurer le plus tôt possible de quelque façon. Rien ne nous empêche de voir à nos propres affaires chez nous, d'envoyer de nos élèves aux écoles Normales, et d'en faire des institutrices qui rendront service à notre cause éducationnelle. Il y a d'ailleurs un gros travail qui s'impose en ce sens chez nous. M. Gariépy propose donc que l'on insiste auprès des organisations nationales du Manitoba pour obtenir que quelques-unes de leurs élèves finissantes cette année, viennent faire leur école normale en Alberta, et se consacrent à l'enseignement chez les franco-albertains. M. Paul Poirier, avocat d'Edmonton, suggère de faire la même demande aux Associations nationales de l'Ontario et de la Saskatchewan. M. Paul Salley seconde la proposition Gariépy-Poirier. M. le Dr Desrosiers croit qu'on devrait pousser dans l'enseignement des jeunes gens plutôt que des jeunes filles: "Les jeunes gens, dit - il enfont une carrière et notre personnel enseignant, de cette façon, serait beaucoup plus stable". "Les maîtres, dit alors le R. P. Fortier, une fois mariés auront besoin d'un salaire familial. Dans combien d'écoles l'obtiendront-ils?"

Un fonds pour la formation de nouvelles institutrices

M. Paquette de Bonnyville a affirmé la nécessité de constituer graduellement un fonds spécial pour assurer dans un avenir prochain, l'envoi à l'Ecole Normale de quelques-uns de nos élèves canadiens-français. M. Léo Belhumeur explique comment l'Association Canadienne-Française de l'Alberta a déjà par le surplus de son Concours de Français, fait sa part jusqu'à date, et a permis à douze de nos élèves, d'aller à l'Ecole Normale et à devenir membres de notre personnel enseignant. Il a aussi souligné quelques gestes éminemment patriotiques de Son Exc. Mgr Guy en ce sens et un projet du R. P. Routhier, O.M.I., curé de St-Paul. Il resterait, ajoute M. Belhumeur, que les Commissions scolaires devraient faire aussi leur part, et organiser par exemple des soirées, ou prendre toutes autres initiatives qui permettraient d'alimenter un fonds pour le développement de notre personnel enseignant".

Une des causes de la pénurie de notre personnel enseignant a été exposée par M. Saint-Martin de Legal. "Beaucoup de commissaires d'écoles donnent aux instituteurs et institutrices un salaire de famine, dit M. Saint-Martin. Ceci les empêche de faire une carrière de l'enseignement. La crise a été dure. Certains districts scolaires ont une grosse dette, mais il y a eu beaucoup d'abus dans l'abaissement des salaires. Beaucoup de contribuables vont jusqu'à reprocher aux commissaires de ne pas engager les institutrices au-dessous du salaire minimum. Résultat : plusieurs renoncent à la carrière de l'enseignement, parce qu'il n'y voient pas l'avenir assez rémunérateur". M. Gariépy ajoute là-dessus qu'il faudrait donner un meilleur salaire à nos institutrices bilingues. Si nous avions déjà agi ainsi, nous ne serions pas obligé d'entrer en pourparlers avec nos compatriotes des autres provinces. "Il propose alors que l'A. C. F. A. soit félicité pour son bon travail en organisant le fonds des Bourses d'Ecole Normale, et que l'Exécutif de l'Association des Commissaires de langue française s'entendent avec l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, pour augmenter ces bourses d'Ecole Normale, de façon à faire même des prêts à même ce fonds.

La première séance de la deuxième assemblée annuelle de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française, est ajournée après le souper qui a eu lieu à l'Hôtel King Edward à 6h. 30. Nos lecteurs trouverons ailleurs les comptes-rendus des allocutions prononcées au souper, et des délibérations de la séance qui a suivi.

La valeur de l'éducation catholique et canadienne-française

(Suite de la 1ère page—Col. 7ème) saires d'écoles de l'Alberta m'impose beaucoup de travail, mais j'ai tenu à venir ici vous dire, dans cette Convention, Messieurs les Commissaires de langue française de l'Alberta, vous êtes bien chez vous.

"Mgr Nelligan a eu des paroles encourageantes sur notre système d'éducation. On a déjà crié dans cette Province que notre éducation ne vaut rien. Je crois que nous n'avons pas eu un insuccès.

Retournez dans vos districts avec courage. Nous attachons tous beaucoup d'importance à l'éducation. Tous les parents désirent donner à leurs fils et à leurs filles tout ce qu'ils peuvent leur donner. Intéressons-nous à tous les élèves : ce ne sont pas toujours les premiers de classe qui font leur marque plus tard. Il y a beaucoup à apprendre dans les livres, mais aussi beaucoup à apprendre par la pratique. Ne négligeons pas ce point. Faisons bien comprendre aux parents que, pour préparer à notre Province de l'Alberta une situation meilleure que celle d'aujourd'hui, ils doivent faire leur part."

L'hon. Lucien Maynard

M. le Premier Ministre, a dit l'hon. Lucien Maynard, aurait bien aimé être ici ce soir. Il nous a déjà montré de la sympathie en assistant à notre Congrès de l'A. C. F. A., l'an dernier et nous l'a montré surtout en nous sauvegardant, dans la loi des Grandes Unités scolaires, des droits que nous considérons comme sacrés.

J'ai eu le privilège d'être l'un des douze apôtres qui ont fondé cette Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta, puisque j'étais délégué de la commission scolaire de St-Paul.

M. Maynard fit ensuite l'éloge de son ancien collègue, M. Giroux et rappelle le travail de collaboration de tous les députés canadiens-français, l'an dernier, sur les questions religieuses et nationales. Je suis convaincu qu'avec le successeur de notre ami M. Giroux, le nouveau député de Grouard, M. J.-H. Tremblay, nous continuerons à avoir l'avantage de travailler ensemble et que, lorsqu'il s'agira de question religieuses et nationales, nous serons toujours parfaitement unis.

M. le Docteur W. Desrosiers

"Un jour, dit-il, j'étais petit bonhomme et j'assistais à la messe de ma paroisse. Mon vicaire, de nationalité irlandaise, donnait le sermon. Comme il était assez embarrassé, à un moment donné, il dit : "Retenez bien cela, et vous en aurez assez. A la suite des discours qui ont été prononcés ce soir, je pourrais dire la même chose et m'asseoir.

Cependant, je ne puis le faire sans ajouter quelques remarques qui sont pour moi très importantes, quoique très vieilles.

L'éducation est la base de notre édifice national. Nous sommes ici, non pas seulement des français, mais des Canadiens français. C'est tellement vrai, que, qui que vous soyez, si vous alliez en France, vous trouveriez que ce sont d'excellents cousins, mais non des frères. Notre patrie, c'est le Canada. Notre chez nous, c'est ici.

Donc nous devons étudier nos problèmes nationaux et nous devons nous faire connaître à nos concitoyens de langue anglaise tels que nous sommes.

Nous avons fait un travail efficace, cet après-midi, et il vaut la peine que nous soyons venus à Edmonton et que nous nous soyons dérangés pour étudier des problèmes qui nous sont chers. Nous sommes au début de notre travail.

Comme représentant de la Section Catholique de l'Association des Commissaires d'écoles de l'Alberta, je vous assure de mon dévouement.

M. le Docteur L.-O. Beauchemin

"J'avais l'occasion, cet après-midi, dit le Président - Général de l'A. C. F. A., de vous offrir mes compliments pour le travail que vous avez accompli. L'Association des Commissaires d'écoles de langue française marche très bien. Vous avez déjà, Messieurs, depuis deux ans, accompli des progrès remarquables. Vous continuerez ce travail si important.

"Quelquefois, quand cela va trop bien, on est porté à se relâcher. Je vous souhaite de persévérer dans votre travail".

M. le Docteur renouvelle ses remerciements, rappelle les responsabilités futures des commissaires d'écoles. "Nos enfants seront canadiens-français de la trempe dont nous le désirons, dans la mesure du travail et de l'énergie des décisions du présent. L'avenir paraît intéressant, mais nous ne savons pas ce qu'il nous réserve. Le Canada est notre patrie, comme l'a si bien dit le Docteur Desrosiers, et c'est à nous de garder la part qui nous en a été donnée. Il y a au Canada deux civilisations, la saxonne et la latine. La latine, c'est nous qui l'avons. Nous en avons les responsabilités. C'est à nous de la conserver et de la développer.

"Messieurs les Commissaires, dit le Docteur Beauchemin, en terminant, c'est sur votre Association que l'Association Canadienne - Française de l'Alberta se repose pour surveiller et promouvoir l'éducation des petits canadiens-français de l'Alberta".

Monsieur le Député W. Beaudry

"Je n'ai pas l'intention de vous parler longtemps. Vous connaissez l'adage américain :"Time is money". Avant longtemps, nous dirons : "Time is credit".

"Vous représentez-vous, Commissaires d'écoles, trois cents ans de civilisation française sur ce continent; vous représentez en même temps plus de quatre mille élèves de langue française de l'Alberta. C'est dire l'importance que vous avez.

"Si nous avons des droits acquis sur ce continent, nous avons aussi des devoirs parmi cette nation canadienne, qui est composée des deux races latine et saxonne, sur lesquelles se sont greffées d'autres races. Nous voulons rendre notre patrie plus prospère. Chaque nationalité a un rôle à jouer dans la machine canadienne. Chaque rouage doit fonctionner à sa place. Nous avons des devoirs envers les autres nationalités, nous en avons surtout envers la nôtre : travailler à développer ce que nous possédons, bien préparer nos enfants. C'est votre charge et vous vous y intéressez.

"On manque de beaucoup de choses en cette Province. Nous manquons d'instituteurs, de techniciens, d'experts en électricité, en mines, en beaucoup d'autres branches. Nous sommes obligés d'en faire venir d'autres pays. Il y a donc un vaste champ ouvert pour nous, Canadiens, dans notre pays. Messieurs les Commissaires d'écoles, vous allez travailler pour produire des experts. Il n'y a pas de chômage pour les experts.

"Même dans la sphère religieuse, on manque de prêtres dans l'éducation et dans le service religieux.

"Nous manquons d'experts en agriculture. On vantait tout à l'heure notre système scolaire; mais il reste beaucoup à faire. Si je suis cultivateur et si j'ai un fils ou une fille au Grade XII, je sais qu'ils ne resteront pas sur la ferme, parce que l'école ne les a pas préparés à cela. Notre système agricole est en enfance. Les cultivateurs sont laissés à eux-mêmes. Ils ont besoin de quelqu'un pour les renseigner. Donc nos écoles de campagne pèchent : elles ne répondent pas aux besoins de tout le monde. Notre système scolaire est un système juif : l'école prépare uniquement au commerce.

"Il faut aussi améliorer de plus en plus l'éducation religieuse dans les écoles, même là où il y a l'enseignement du catéchisme. On développe l'esprit, on donne des connaissances abondantes sur de vastes sujets, mais on ne développe pas le coeur au même degré, on ne développe pas l'esprit de devoir, l'esprit de sacrifice.

"Je suis content de voir que l'Association des Commissaires d'écoles de langue française augmente d'année en année et prend un intérêt de plus en plus grand à l'éducation catholique et française, qui est la base de notre religion et de notre nationalité.

"Le Canada devrait devenir un des plus grands pays du monde. Il a de grandes ressources. La Providence nous a favorisés plus que d'autres nations. Efforçons-nous de faire du Canada une des nations les plus grandes et les plus morales de l'univers.

M. Tighe

"Vous me faites un grand honneur en m'invitant ce soir. Je vous avoue que je suis un peu embarrassé du fait que je ne parle pas votre belle langue. J'ai le bonheur d'avoir une épouse de race française et j'ai essayé d'apprendre le français avec elle; mais je crois que je suis un élève bien peu doué.

"Le but de votre Association est de conserver votre langue et vos coutumes, qui sont si utiles à notre Canada. Je suis né en Irlande. J'ai fait mes études au Collège des Jésuites de Dublin. Je comprends donc très bien vos problèmes d'éducation, qui ressemblent beaucoup à ceux de l'Irlande.

"C'est une bonne cause de conserver vos traditions et d'enseigner votre langue française. De tout mon coeur, je souhaite le plus grand succès à l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta.

M. Bessarab, délégué ukrainien

"Je suis venu avec plaisir me joindre à vous sur les instances de mon curé, le R. P. Dydik. Je désire vous féliciter pour cette assemblée de caractère catholique. Je suis très heureux de voir que nous nous tenons ensemble pour travailler à l'éducation catholique. Je comprends très bien les problèmes que vous avez à envisager comme Canadiens français et je vous félicite de vous unir en matière d'éducation.

"Je regrette de ne pouvoir parler français. J'ai appris un peu votre langue autrefois, mais je n'ai pas poussé mes études assez loin et il me semble que j'ai manqué mon éducation.

"Les Canadiens français doivent tirer parti de notre loi scolaire. Si vous voulez garder vos positions, restez catholiques et restez français, élisez vos commissaires à vous pour contrôler vos écoles, engagez vos instituteurs à vous, et si l'on vous critique, laissez dire et continuez à travailler dans le sens de vos traditions.

M. J.-H. Tremblay

Le député de Grouard termine la série des allocutions au banquet en disant : "Votre présence ici, ce soir, Messieurs, nous indique que l'Association Canadienne - Française de l'Alberta a fait un grand bien et un grand progrès national, puisque nous voyons ici réunis de nombreux membres d'une association de commissaires canadiens-français et que l'A. C. F. A. a eu son rôle à jouer dans la fondation de votre Association.

"Vous avez comme but ultime de surveiller l'enseignement dans les écoles. Vous aurez le devoir d'exécuter les directives catholiques et nationales de vos chefs. Vous recevrez plus tard des reproches ou des félicitations dans la mesure même où vous aurez fait votre devoir".

M. J.-H. Tremblay a souligné l'importance qu'il y avait pour les commissaires de langue française de se gouverner eux-mêmes : "Vous êtes un groupe homogène et vous avez droit à votre liberté d'action.

Le député de Grouard ajouta quelques mots en anglais : "Après avoir entendu tant de louanges sur l'éducation qui se donne à nos enfants dans cette Province, et ayant reçu moi-même mon éducation dans la Province de Québec, je me sens légèrement atteint de "complexe d'infériorité", puisque je n'ai appris l'anglais que dans une petite école de campagne de la Province de Québec...." M. Tremblay, dans un anglais parfait, ajoute : "Cependant, il me semble que l'on devrait introduire un peu plus d'éducation chrétienne dans les programmes. C'est le devoir des commissaires d'écoles de travailler en ce sens afin d'éviter le communisme, l'athéisme et tous les autres "ismes".

La formation catholique des enfants

(Suite de la page 4)

titude, et cette ingratitude, nous ne la commettrons pas.

M. C.-E. Gariépy ajouta un mot de remerciement à l'adresse de tous les orateurs. Puis les invités se retirent pour laisser les commissaires catholiques procéder à l'élection de leurs représentants.

Elections

M. Tighe remplit les fonctions de président d'élections.

Les commissaires doivent élire un représentant des villes et des campagnes.

M. Crowe propose M. Pilon comme représentant des villes. M. O'Hara seconde. Aucun autre candidat n'étant proposé, M. Pilon est élu.

M. Galland propose M. Gilbert, Irlandais, comme représentant des campagnes. M. Paquette seconde. Aucun autre candidat n'étant proposé, M. Gilbert est élu.

En proclamant le résultat de l'élection, M. Tighe ajoute : "Je souligne un fait significatif : les commissaires des villes, qui sont en majorité de langue anglaise, ont élu un Canadien français pour les représenter; et les commissaires des campagnes, qui sont en majorité de langue française, ont élu un Irlandais pour les représenter. Il est désirable que cette bonne harmonie continue à exister entre nous. J'invite les nouveaux élus à dire quelques mots".

"Notre but, dit M. Pilon, est de travailler pour toutes les écoles catholiques. Je suis très touché de l'esprit qui a dominé ce soir, et j'espère que nous ne faisons que commencer à jeter une semence d'harmonie, que nous la cultiverons, et que nous pourrons dire que les deux grandes races qui ont fondé ce pays sont unies. Je tiens à vous dire que je représente les droits de tous, anglais et français. J'ai toujours cherché à développer l'harmonie, je continuerai, et je compte sur M. Gilbert pour m'y aider.

"Je suis très heureux de voir, dit M. Gilbert, que nous ayons réussi à nous entendre et que cette assemblée ne se termine pas comme l'an dernier. Nous ne sommes qu'une poignée de catholiques dans cette Province. Si nous sommes unis, nous pouvons faire beaucoup. Si nous sommes divisés, nous ne ferons rien. Je vous promets mon entière coopération pour l'avancement de l'éducation catholique".

M. le Dr. Desrosiers, représentant démissionnaire, ajoute quelques mots: "Je suis fier d'avoir assisté à cette assemblée, ce soir. Je vous remercie de l'esprit de coopération et de véritable fraternité qui a régné ce soir. Cette union existera tant qu'il n'y aura aucune provocation. Cette entente va créer de meilleurs sentiments entre nous et nous aidera à obtenir de grands succès.

PETITES NOUVELLES

Sinistre Bilan

CITE DU VATICAN.— Près de 16,800 prêtres et 11 évêques ont été massacrés par les gouvernementaux socialistes espagnols au cours des six derniers mois, a annoncé l' "Osservatore Romano", organe officiel du Vtican.

Ce bilan a été compilé par le collège espagnol du Vatican.

"Avant le début de la révolution militaire du Général Francisco Franco", dit le journal, "l'Espagne avait 60 évêques et archevêques, 33,500 prêtres et 20,640 moines, frères et soeurs.

"En neuf diocèses espagnols, 80 pour cent des prêtres ont été exécutés et à Malaga, le pourcentage est de 90 pour cent".

Le journal ajoute que presque toutes les églises dans 23 diocèses ont été brûlées.

"Il a été impossible de calculer le nombre de morts parmi les moines, les frères et les soeurs, mais on a établi que, en plusieurs endroits, ils furent victimes de la haine communiste".

Congrès Eucharistique

MANILLE.— Le trente-troisième congrès eucharistique international a été ouvert mercredi dernier par S. Em. le cardinal Dougherty, archevêque de Philadelphie et légat papal, en présence de milliers de catholiques, au pars Luneta, près de la baie de Manille. Des dignitaires ecclésiastiques et de nombreux autres membres du clergé de toutes les parties du monde étaient présents. Ce congrès est le premier du genre qui ait lieu en Extrême-Orient. Il a été ouvert par une pluie tropicale.

Son Exc. Mgr O'Doherty, archevêque de Manille, a déclaré que l'intention du Pape à ce congrès était de ramener la paix dans le monde troublé. L'Eglise catholique, dit-il, rappelle à tous les gouvernements du monde qu'ils ne peuvent obtenir la paix sans la charité de Dieu. Il qualifie le temps actuel d'âge d'airain et dit que "le pire de tous c'étaient les ineffables communistes, qui nient l'autorité de Dieu".

OTTAWA.— Depuis janvier 1936, le ministère du Revenu National a saisi 94 radios qui avaient été illégalement importés au Canada. De ce nombre, 65 ont été confisqués, les autres ayant été remis à leurs propriétaires.

OTTAWA.—Le gouvernement canadien a permis l'entrée au Canada à trois pour cent de plus d'immigrants en 1936 qu'en 1935.

LE SALUT DE NOS ENFANTS

(Suite de la 1ère page—Col 5ème)

du catéchisme et du français et visitent leurs écoles; qu'ils encouragent les institutrices à suivre les cours de pédagogie français offerts par le Département d'Education et qu'ils promettent un meilleur salaire si elles le suivent; qu'ils encouragent le professeur de français de toutes leurs forces.

Il est une heure et quart du matin. [illegible] levée.

LES REVENUS DU CANADA

OTTAWA.—Les revenus du Canada se sont élevés à $6,000,000 de plus durant le mois de janvier 1937 que durant le mois de janvier 1936. Les revenus de janvier 1937 se chiffrent par $32,606,978 tandis qu'en janvier 1936 ils s'élevaient à $26,332,808.

Durant les 10 mois terminés le 61 janvier, les revenus se chiffrèrent par $373,528,763 à comparer à $314,625,476 il y a une année, soit une augmentation de $58,913,287.

NOUVELLES DE DONNELLY

Depuis Noël, les élèves de l'école Consolidée de Donnelly furent particulièrement privilégiés. M. le curé, toujours intensément intéressé à procurer aux jeunes tantôt l'instructif, se dérangea maintes fois pour donner des récréations aux élèves, en leur montrant maintes fois du cinéma, dans un but d'éducation. Les élèves s'unissent pour remercier du plus profond du coeur, notre bon et dévoué Pasteur, et l'assurer de leur constante gratitude. Ils espèrent aussi être favorisés de nouvelles projections sous peu.

Dimanche, le 61 janvier, les Enfants de Marie de Donnelly donnaient au profit des oeuvres paroissiales un "Whist Militaire", agrémenté d'un programme musical, le tout fort bien réussi. Grâce à M. E. Cimon, qui voulut bien accepter de diriger la soirée, un ordre parfait régna, ce qui n'empêcha pas la gaieté et l'entrain parmi la nombreuse assistance. Nos sincères remerciements à cet ami des jeunes, toujours heureux de leur venir en aide, ainsi qu'à Madame Gravel, toujours prête à prêter concours à la Révérende Soeur Directrice de nos organisations de jeunesse dans la paroisse. A tous ceux qui, par leur présence ou autrement, ont contribué au succès de la veillée, un cordial merci.

Il nous fait plaisir de souligner, de façon spéciale la présence des RR. PP. Huguère et Paquin. Le premier voulut bien contribuer au programme en chantant : "Les grands oiseaux" de Blériau, geste qui fut très apprécié. Nous devons ajouter que notre curé s'est certainement senti fier d'être à la tête d'une paroisse comme la nôtre, car une fois de plus tous ont prouvé leur bon esprit.

Naissances

Joseph, Géraid, Laurier et Joseph Gérard Lauréat, nés le 28ème jour du mois de janvier du mariage de Pierre Lapointe et de Marie-Rose Meunier, ont été baptisé le 30 du même mois, par le R. P. Huguère, O.M.I., curé de McLennan. Les parrain et marraine ont été M. et Mme Joseph Lapointe, représentés par M. et Mme Lucien Chalifoux. Félicitations à leurs bons parents.

CHEZ LES BONNES AMIES

On nous apprend la naissance d'une jolie petite fille chez M. et Mme A. Turcotte, et il nous fait plaisir d'offrir nos félicitations aux parents.

★

Nous désirons rappeler à la mémoire de tous nos amis, le thé du 28 courant au profit de la Crèche de l'Hôpital de la Miséricorde, auquel nous comptons vous voir tous.

SECRETAIRE

LE MARCHE

PRIX A EDMONTON

Blé—	
No 1 Nord	1.12
No 2 Nord	1.08
No 3 Nord	1.01½
No 4 Nord	99
No 5 Nord	94½
No 6 Nord	89
Fourrage	77½
No 1 CW GAR	1.00½
Avoine—	
No 2 CW	42½
No 3 CW	40½
Fourrage	39½
Orge—	
No 3 CW	63½
No 4 CW	58½
No 5 CW	52½
Seigle—	
No 2 CW	88
No 3 CW	84
No 4 CW	80
ERGOT	79½
Bétail—	
Agneaux de choix	5.50 - 7.25
Moutons d'un an	3.00 - 4.50
Brebis	- 3.00
Taures de choix	4.00 - 5.00
Taures moyennes	2.50 - 3.50
Bouvillons de choix	5.00 - 6.00
Bouvillons moyens	4.00 - 4.50
Veaux de choix	5.00 - 6.50
Vaches de choix	2.75 - 3.50
Vaches moyennes	1.50 - 2.75
Taureau	2.00 - 3.00
Porc à Bacon	- 7.45
Boeuf d'engrais—	
Choix	3.25 - 3.75
Autres	2.00 - 3.00
Oeufs—Variations quotidiennes Prix payés par les marchands de gros aux producteurs	
Grade A	18
Grade B	14
Grade C	11
Crème—	
Spécial	21
No 1	19
No 2	16
BEURRE —	
No 1, en boîte	28½
Enveloppé, No 1	28
Enveloppé, No 2	27
Enveloppé, No 3	25
VOLAILLES — Prix payés par les marchands de-gros aux expéditions de la campagne.	
Poulets No 1	.08
Poulets No 2	.05
Poules de moins de 5 lbs— No 1	.05
Poules de plus de 5 lbs No 1	.06
Poules de tous poids No 2	.04
Volailles apprêtées.—	
Poulets du printemps — tous poids	12 à 14
Vieux coqs	08
Poules, plus de 5 lbs	10
Poules, moins de 5 lbs	08
Poules, tous poids	06
Jeunes dindons, tous poids,	14 - 15
Vieilles dindes, tous poids	6 - 11
Vieux dindons, tous poids	5 - 10
Canards, tous poids	5 - 9
Oies, tous poids	3 - 7

Patronnez nos annonceurs

LONDRES.—Une proclamation officielle annoncée ces jours derniers, fait connaître que le 12 mai prochain, jour du couronnement de Sa Majesté le roi George V, sera un jour de fête légale.

Tous avec "La Ligue"!

Ajoutez votre adhésion aux milliers qu'à déjà reçues la Ligue. — Votre concours personnel est nécessaire. — Demandez des formules si vous en avez besoin.

Secondez le travail de votre Ligue — Découpez la formule et envoyez votre adhésion

FORMULE D'ADHESION

Je soussigné .... **demeurant à**

Nom de la localité .... **donne mon adhésion à la Ligue des Radiophiles franco-canadiens, aux fins de promouvoir sur le réseau de Radio-Etat, les intérêts de la race Canadienne-française dans l'Ouest.**

Coin du Fermier

Bovins canadiens

Pour les Etats-Unis

L'accord commercial conclu entre le Canada et les Etats-Unis réduit de 3 sous à 2 sous par livre les droits sur les bovins importés du Canada aux Etats-Unis, mais il limite à 155,799 têtes le nombre de bovins pesant 700 livres et plus qui peut entrer sous le droit de 2 sous. Lorsque ce chiffre est dépassé, l'ancien droit de 3 sous s'applique. Près de 90 pour cent des importations de bovins de cette catégorie aux Etats-Unis venaient du Canada, de même que par les années passées, et ce contingentement de 155,799 têtes a été atteint au commencement d'octobre 1936. En 1936, les importations aux Etats-Unis de boeufs pesant moins de 175 livres venaient principalement du Canada. Le tarif avait été réduit par l'accord de 2½c. à 1½c. par livre, mais le contingentement sur cette catégorie de bovins qui était fixé à 51,933 têtes a été atteint au commencement d'août 1936. Depuis cette époque le droit complet de 2½c par livre a été appliqué pendant le reste de l'année, sur les bovins pesant moins de 175 livres.

Le nombre de bovins qui sera importé aux Etats-Unis en 1937 dépendra de deux facteurs, écrit le Commissaire du commerce canadien à New-York. Le premier facteur sera le niveau des prix domestiques, et le deuxième, le nombre de boeufs canadiens offert à l'exportation. On compte que les prix des boeufs aux Etats-Unis seront plus élevés en 1937 qu'en 1936. Par contre, il est probable que le nombre de boeufs engraissés au Canada pendant l'automne et l'hiver de 1936 sera inférieur à celui de 1935, de sorte que pendant les premiers six mois de 1937 les importations totales de bovins du Canada par les Etats-Unis ne seront pas plus considérables que celles de la période correspondante de 1936; elles peuvent même être moins considérables.

NOUVELLES AGRICOLES

En cour de police, à Toronto, dernièrement, un marchand de denrées a été condamné à une amende de $50. et aux frais pour avoir transporté des pommes de terre en sacs qui étaient inférieures à la qualité minimum prescrite par la Loi fédérale sur les fruits, les légumes et le miel. Un autre marchand a été condamné par le même tribunal à une amende de $25. et aux frais pour avoir transporté des pommes de terre qui ne portaient pas toutes les marques exigés — nom, adresse, catégorie et poids net.

Un rapport du Ministère de l'Agriculture de l'Ile de Santa Lucia, des Antilles britanniques, nous apprend que sur la récolte totale de 60,439 bottes de bananes de cette saison, 59,893 bottes ont été exportées sur le Canada.

En Norvège, l'élevage du renard argenté, lancé en 1914 par l'importation de deux renards argentés canadiens, s'est développé en une industrie importante et bien organisée. Les derniers rapports accusent des recettes annuelles brutes de $5,000,000 sur la base de 136,000 renardeaux.

Au nombre des produits agricoles exportés du Canada sur les Iles Philippines en 1935, il y avait la farine de blé, l'avoine, le miel, et le beurre, ainsi que des engrais chimiques, des ingrédients chimiques, et beaucoup d'autres marchandises indirectement d'origine agricole.

Le Canada est, après l'Australie, le pays qui a fourni le plus de blé au Japon au cours des premiers six mois de 1936.

Les règlements établis sous la Loi des semences, dont l'application est confiée à la Division des semences du Ministère fédéral de l'agriculture, contrôlent les importations de semence au Canada. Ces règlements sont appliqués par les agents de la Division des semences, agissant de concert avec les agents du Ministère du Revenu national, et ils exercent un effet très important sur l'approvisionnement de semence au Canada.

L'un des développements les plus intéressants de l'année dernière dans les travaux des services avicoles du Ministère fédéral de l'agriculture, est l'intérêt croissant manifesté dans le commerce des volailles habillées et l'unification des intérêts et des programmes, non seulement chez les différents services gouvernementaux intéressés, mais aussi chez les organisations de producteurs, d'éleveurs, re régisseurs de couvoirs, de fabricants d'aliments, et de commerçants de denrées.

Pour réaliser une standardisation plus complète dans l'emballage de certains produits offerts en vente dans les Indes hollandaises, le gouvernement local a adopté certains règlements au sujet de l'emballage de la farine, qui doivent entrer en vigueur le 1er mai 1937. La seule condition importante en ce qui concerne les exportateurs canadiens, c'est que le poids doit être indiqué en kilogrammes, mais tout en se conformant aux règlements sous ce rapport, l'exportateur peut aussi, s'il le désire, indiquer à côté le poids en livres.

Bulletin utile

Le numéro de 1937 du rapport intitulé "Situation agricole et prévisions" vient de paraître et on peut se le procurer du Bureau de Publicité et d'Extension, du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, qui l'expédie gratuitement à tous ceux qui en font la demande. On trouvera dans cette publication l'exposé détaillé de la situation de l'agriculture canadienne et des prévisions pour l'année qui vient. Tous, cultivateurs, commerçants et industriels, trouveront dans cette publication beaucoup de renseignements utiles.

La récolte de pommes de terre de 1936 au Canada actuellement évaluée à 39,063,000 quintaux n'est que légèrement supérieure à celle de 1935 qui était de 38,670,000 quintaux. Elle a été excellente dans les Provinces Maritimes, le Québec, les districts du nord des Provinces des Prairies et dans la Colombie - Britannique, faisant largement compensation pour les faibles rendements obtenus dans l'Ontario et les districts du sud des Provinces des Prairies, occasionnés par une grande sécheresse.

De l'Anglais au Français

(Suite de la page 3)

Tous ceux qui accompliront dans leur propre domaine un travail analogue à celui de M. Dupuis auront bien servi la langue française et les Canadiens français assez intelligents pour comprendre l'obligation de parler français quand on est français.

Notre dépendance de la langue anglaise en électrotechnique est telle qu'il n'est pas chez nous un seul homme capable de lire l'ouvrage de M. Dupuis sans éprouver des surprises renversantes. Même nos gens les plus instruits y trouveront l'occasion de formuler quelques actes d'humilité, au cours de cette lecture. C'est pourquoi nous recommandons cette lecture aux lettrés comme aux ouvriers en électrotechnique et à tous ceux de nos compatriotes qui ne veulent pas offrir le pénible et bizarre spectacle de Français incapables de parler français au travail.

* * *

C'est environ trois mille mots que l'on peut trouver traduits en français dans le lexique de M. Dupuis. Tous n'offrent pas le même intérêt. Mais il en est un grand nombre qui méritent une étude attentive. Par exemple, "switch", "three ways", "transmission", etc., etc.

Jusqu'aux rédacteurs d'annonces qui pourront trouver leur profit à la lecture du livre de M. Dupuis. Trois pages sont remplies de phrases à effet qui feront excellente figure dans les annonces des journaux convenablement rédigés.

Nous trouvons une longue liste de raisons sociales françaises qui valent bien, en harmonie et en éclat, tous les noms anglais des compagnies d'électricité servant la clientèle en immense majorité française de cette province.

—Enfin, M. Dupuis apprendra à quelques-uns que la comptabilité peut se faire en français, qu'elle se fait même en français chez nos cousins de France et que les erreurs ne sont pas plus fréquentes qu'ici. Voilà une leçon qui vise non seulement les compagnies d'électricité, mais tous ceux qui ne jurent que par le "book keeping".

A différents points de vue, ce livre sera très utile. Nous en souhaitons une large diffusion. On nous dit que les patrons de l'auteur ont acheté une certaine quantité d'exemplaires de ce travail. Qu'ils en soient félicités; et que cette bonne propagande serve à leur assurer les services d'employés connaissant mieux leur travail et capables d'exprimer avec plus de précision, dans l'exécution du travail quotidien, toutes les nuances de leur pensée.

On peut se procurer ce volume chez l'auteur et à la Librairie de l' "Action Catholique", moyennant la somme d'un dollar. (Ajoutez dix sous pour la poste).

Eugène L'HEUREUX

(1)—M. René Dupuis est bachelier-es-arts de l'Université Laval, diplômé électrotecnique de Nancy en plusieurs branches. Il a travaillé au service de plusieurs de nos grandes compagnies d'électricité. Pour la préparation de son livre, il a entretenu une longue correspondance avec les techniciens français les plus aptes à vérifier la valeur de sa traduction. C'est dire que l'auteur apporte toute la compétence et la conscience nécessaires au véritable succès.

Rapport Annuel de l'Associa-

POUR L'ANNÉE 1936-1937

Première séance

Le soir du 2 février 1936, à l'immeuble de "La Survivance, avait lieu la première assemblée annuelle de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta.

La réunion comptait des commissaires venus de presque tous les centres français de la Province et d'autres personnes intéressées à la question scolaire :

M. J.-O. Pilon, président de l'Association des Commissaires; M. le Docteur Beauchemin, président de l'A.C.F.A.; M. le Député W. Beaudry; le R. P. J. Fortier, S.J., secrétaire de l'Association des Commissaires; le R. P. D.-A. Gobeil, O.M.I., rédacteur de "La Survivance"; M. C.-E. Gariépy, président de la Commission des Ecoles Séparées de la ville d'Edmonton.

De Morinville : MM. A. Brochu (école Thibault), H. Desnoyers (Frontenac), L. Turgeon (L'Abbé), Phi. Meunier (Tellier); de Mearns: MM. Jos. Tellier (Belle Valley), T.-B. Cunningham (Egg Lake); de Legal : MM. N. Garneau (Legal), Jos. Demers (St-Emile), Edouard Henry (Diligence), Lionel Forcade (Pontiac), Ferdinand Martineau (Springfield), Evangéliste Séguin (Fairydell); de Vimy : M. Edm. Dozois (Dunrobin et Boudreau); de Picardville : MM. Jérôme Lambert et Fred. Lapierre (Racine); de Lamoureux : MM. Albert Lamoureux (Saskatchewan), W. Hostyn (Ste-Claire); de Beaumont : M. Alb. Rivard (Beaumont);

De St-Paul : M. A. Poitras (St-Cyr); de Bonnyville : M. J. Binette (Bonnyville); de St-Vinvent : M. Gaudias Tardif (Arctic); de St-Edouard : M. Laudas Joly (Labrie et St-Edouard); de Mallaig : M. Jos. Viel (Grassy Island); de Thérien : M. Parfait Martin (Thérien);

De Falher : M. J.-R. Desfossés (Falher); de Donnelly : M. Edouard Cimon (Donnelly); de McLennan : M. le Docteur W. Desrosiers (Guy); de Girouxville : M. Sylva Giroux (Girouxville), Jos. Pigeon (Landry), Alcide St-André (Gougeon).

En tout 32 commissaires ou délégués.

La réunion débuta par la prière.

Après l'inscription des délégués mentionnés plus haut, M. J.-O. Pilon invita M. le Docteur Beauchemin à parler.

"Vous me prenez par surprise, dit M. Beauchemin; mais je suis heureux de vous dire quelques mots. Au retour d'un voyage dans l'Est, où j'ai rencontré tous nos groupes nationaux et où nous avons parlé de tous nos problèmes, je puis vous dire que, parmi tous ces problèmes, celui qui a été l'objet le plus fréquent de nos conversations et de nos entrevues, a été celui de l'école.

"Vous voyez tout de suite, Messieurs, votre importance comme commissaires.

"La survivance chez nous est à l'école et ce n'est que le jour où nous aurons, comme pères de famille à qui appartiennent les enfants, conquis l'école cent pour cent que notre travail sera accompli. C'est l'école qui doit poser les bases du type catholique et français que nous avons le droit et le devoir de conserver en cette province.

"Messieurs les commissaires de langue française, je vous souhaite un bon voyage à la convention des commissaires à Calgary.

M. Pilon remercie le président de l'A.C.F.A., puis il invite M. C.-E. Gariépy, président de la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton, à dire quelques mots.

"Nos amis les Irlandais ont accepté le principe de nommer à la Commission des Ecoles Séparées un président de langue française, dit M. Gariépy.

"On parle des grandes unités scolaires, où l'administration générale des écoles sera substituée à celle des districts scolaires locaux. De son côté, le personnel enseignant ambitionne des salaires plus élevés et la nouvelle loi ferait son affaire. On m'a demandé ce que je pensais du bill. J'ai répondu qu'il vaut mieux ne pas s'y opposer. J'espère que les bonnes intentions du Premier Ministre seront réalisées, car il veut protéger nos droits.

"Je suis heureux de saluer les commissaires canadiens-français. Vous êtes un groupe très vivace qui voulez maintenir la pensée française. Je vous souhaite le plus grand succès dans les délibérations de la première assemblée annuelle de votre Association.

"Cette année, j'étais déléguée de la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton, mais j'ai cru devoir me retirer en faveur de M. Pilon, car il s'est dévoué à la fondation de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française".

★

Allocution du Président

"Au nom de l'Association des Commissaires de langue française de l'Alberta, dit M. Pilon, je souhaite la plus cordiale bienvenue à tous les délégués.

"Il y aura bientôt un an que notre Association est formée et déjà beaucoup de travail a été accompli, dû au grand dévouement de notre secrétaire et à la collaboration de notre vice-président.

"A peine les bases de notre Association avaient-elles été jetées que fut introduit à la Législature d'Edmonton le bill intitulé : "The Teaching Profession Act. 1935", qui aurait obligé toutes les institutrices de notre province d'appartenir à cette Assaciation et de payer leur cotisation avant de pouvoir être employées dans nos écoles. Ceci aurait voulu imposer une double qualification à nos institutrices : celle de l'Ecole Normale et celle exigée par le "Teaching Profession".

"Pour l'institutrice catholique, qui n'avait jamais été consultée au sujet de cette nouvelle aventure, elle aurait été contrainte de payer des cotisations, sans qu'aucune représentation lui fût assurée sur le bureau de direction.

"Alors il a fallu voir à plusieurs reprises tous nos députés catholiques et ces derniers employèrent toute leur influence auprès des autres députés pour obtenir le renvoi du bill. Le résultat final fut le suivant : la clause obligatoire a été enlevée du bill et d'après les dernières nouvelles, aucune démarche subséquente n'a été faite par les promoteurs de ce bill. Je tiens ici à remercier spécialement nos députés canadiens-français pour l'entière collaboration qu'ils nous ont donnée.

"Je dois féliciter nos commissaires d'écoles pour le généreux appui qu'ils ont donné à notre Association, en nous envoyant leur adhésion. Notre secrétaire, dans son rapport annuel, nous donnera le nombre exact de ces adhésions. Je crois que le nombre exact des membres dépasse 125, et s'il y a encore quelques commissaires qui ne se sont pas encore joints à notre Association, ce n'est pas, j'en suis sûr, le manque de sympathie pour l'oeuvre que nous avons entreprise, mais plutôt le fait qu'ils n'ont pas eu l'occasion de donner leur adhésion.

"Nous sommes aujourd'hui une force dans la Province, tant par le nombre que par l'influence dont nous jouissons auprès des autorités religieuses et civiles; le Gouvernement Provincial nous donne une attention sympathique lorsque nous avons l'occasion de faire des démarches auprès de lui.

"Durant l'année, j'ai approché personnellement le Sous-Ministre de l'Education pour obtenir du Département d'inclure dans ses cours d'été un cours bilingue pour nos institutrices de langue française, afin de permettre à celles-ci de suivre les cours d'été qui se donnent dans la langue anglaise et aussi le cours français qui, à partir de cet été, deviendra un cours facultatif des cours d'été officiels. Maintenant ces cours français seront donnés par des maîtres et maîtresses dont la compétence est déjà reconnue comme étant supérieure. J'espère que nous, commissaires, donnerons tout l'encouragement nécessaire à nos institutrices qui voudront faire les sacrifices de temps et d'argent pour se perfectionner dans l'enseignement de notre belle langue française.

"Lors de notre assemblée organisatrice, au mois de février dernier, je crois que j'avais émis le voeu d'avoir des assemblées régionales de nos commissaires, en même temps qeu les congrès régionaux de l'A.C.F.A., mais il n'y a eu qu'un seul de ces congrès : à Saint-Paul. Notre secrétaire, le R. P. Fortier, était présent et contribua beaucoup au succès de notre assemblée régionale. J'ai été moi-même obligé de m'absenter de la ville à cette même date pour tenir un engagement pris antérieurement à la date de ce congrès. Mais à l'avenir, nous devrons essayer de rassembler nos commissaires pour discuter nos questions scolaires aussi souvent qu'il y aura des ralliements nationaux dans les régions.

"Je ne vous parlerai pas des grandes unités scolaires telles que proposées par notre nouveau Gouvernement; seulement, je dois vous dire que nous étudions ce projet de loi depuis au-delà d'un an et lorsque le bill sera sorti, nous serons en position de prendre une décision juste et bien réfléchie.

"Maintenant que la base de notre Association est solide, il faudra songer dès aujourd'hui à étudier une constitution qui nous permettra de compléter notre organisation et aussi de voir aux moyens de la faire vivre.

"Permettez-moi de vous remercier très sincèrement pour le généreux support que vous avez donné à notre Association dès ses premiers débuts et je tiens à remercier une fois de plus le R. P. Fortier, qui s'est tant dépensé pour l'oeuvre de l'éducation qui lui est si chère. Mais remarquez-le bien, sans votre support, tous nos efforts auraient été vains. Merci".

Le R. P. Fortier, secrétaire de l'Association, a ensuite présenté un rapport du travail de l'année. Le rapport a été accepté.

★

Elections de l'Exécutif

L'an dernier, lors de la fondation de l'Association, on avait élu seulement un Exécutif temporaire de trois membres : président, vice-président et secrétaire. Cette année, M. Pilon propose que l'on élise aussi des directeurs. Combien?

M. Henry : "Ce n'est pas tant la quantité que la qualité que nous désirons.

M. Forcade : "125 commissaires ont donné leur adhésion à l'Association. Combien cela représente-t-il de commissions scolaires?

P. Fortier : "Il y a des représentants de 50 commissions scolaires.

M. Pilon : "Il y a encore une cinquantaine de commissaires au moins qui n'ont pas donné leur adhésion. Cela s'explique du fait que le secrétaire n'a pas encore pu pénétrer partout. Partout où il est allé, il a été bien reçu. Ceux qui sont ici ce soir, et MM. les Curés sont redevables de ce succès.

M. le Dr Desrosiers est élu président d'élection.

M. Gariépy propose que dans le prochain bureau de direction, il y ait trois officiers supérieurs, et, en plus, trois représentants des trois régions où se trouvent les principaux groupes de Canadiens français : Edmonton, St-Paul, Falher. Il est secondé par M. Binette. Voté à l'unanimité.

M. Beauchemin demande un représentant pour le Sud. M. Pilon propose d'attendre la réunion de Calgary pour nommer le représentant du Sud. Secondé par M. Turgeon. Unanimité.

M. Lambert propose M. Pilon comme président. Secondé par M. Poitras. M. Giroux propose que les nominations soient closes. Voté.

M. Lambert propose comme vice-président M. L. Turgeon, qui refuse. M. Rivard propose à son tour M. Turgeon et M. Brochu seconde. M. Gariépy propose que les nominations soient closes et est secondé par M. Cunningham. M. Turgeon est élu vice-président.

M. Gariépy propose le R. P. Fortier comme secrétaire. Tous sont en faveur. M. Gariépy propose qu'on donne des honoraires au secrétaire.

Comme directeur du district de St-Albert, M. Cunningham propose M. Henry, de Legal. M. Garneau seconde. Voté.

Comme directeur du district de St-Paul, M. Poitras propose M. Binette, de Bonnyville. M. Joly seconde. Voté.

Comme directeur du district de Falher, M. Forcade propose M. Cimon. M. Desfossés seconde. Voté.

M. Pilon remercie le président d'élection et tous les délégués de la confiance qu'ils témoignent à leur nouvel Exécutif. "Nous avons un grand travail à faire. Avec votre collaboration, nous ferons notre devoir...."

Dépenses du secrétaire

M. Pilon : "Il serait sage de discuter comment nous allons financer les dépenses du secrétaire.

Un commissaire : "Les curés ne peuvent-ils pas aider?

M. Pilon : Si nous sommes en association, il ne faudrait pas imposer une cotisation aux autres; comme association, c'est à nous à nous cotiser.

M. le Dr Desrosiers : "Je propose que chaque district scolaire donne 3 piastres par année à l'Association pour aider à défrayer les dépenses du secrétaire et les services précieux qu'il rend comme conseiller des commissaires et des instituteurs.

M. Joly seconde, mais s'oppose à fixer un montant.

Dr Desrosiers : "Je parle d'un minimum". M. Joly est satisfait.

M. Pilon: "Je désire la discussion sur cette résolution. Si la proposition est raisonnable, chacun pourrait s'en faire le défenseur auprès de sa commission scolaire.

M. Cimon demande le montant approximatif des dépenses.

La motion du Dr Desrosiers, amendée par M. Joly, est votée en ces termes : "Il est résolu que chaque district scolaire qui pourra le faire, donnera un minimum de trois piastres à l'Association pour aider à défrayer les dépenses du secrétaire".

★

Les Constitutions

Le Dr Desrosiers propose que l'Exécutif élu soit nommé d'office pour étudier la création des Constitutions. Adopté à l'unanimité.

Grandes Unités Scolaires

M. Pilon : "Il est très difficile de se prononcer sans avoir le bill. On a fait des démarches auprès d uMinistre de l'Education, qui nous a promis de nous donner une copie des clauses qui nous concernent avant d'imprimer le bill. Ce n'est qu'hier que nous avons reçu cette copie.

P. Fortier : "Les commissions scolaires vont rester telles quelles. Chaque commission élit un délégué. Tous les délégués d'une grande unité se réunissent, discutent pendant une heure les affaires de la Grande Unité; puis l'assemblée se divise en cinq subdivisions représentant cinq divisions territoriales de l'Unité et l'on vote pour chacun des cinq directeurs.

"Quand un district décide d'enseigner la religion, les directeurs devront engager l'institutrice désignée par le district. Quand un district décide d'enseigner le français, les directeurs devront engager une institutrice compétente.

"Dans ce projet de loi, il y a à considérer le principe du bill et la manière dont il affecte la minorité catholique et française.

"Voici l'attitude que je vous propose pour la Convention de Calgary : comme association de catholiques et de Canadiens français, ne rien manifester. Pourquoi? Au point de vue catholique, les autorités religieuses ne se sont pas prononcées et espèrent obtenir des garanties du Gouvernement. Au point de vue français, l'A.C.F.A. ne s'est pas prononcée et espère obtenir des garanties du Gouvernement. Si la loi est votée et que nous n'obtenions pas nos droits, nous enverrons une protestation en bloc des Commissaires de langue française.

"Comme commissaires **"Tout court"**, vous avez toute liberté de vous prononcer individuellement sur le **principe du bill** : autorité locale, salaires des institutrices, administration et autres questions générales qui intéressent tous les commissaires, protestants comme catholiques, anglais comme français.

M. Joly : "Préférez-vous la loi actuelle ou le bill nouveau avec des garanties?

M. Pilon : "Il est probable que nous sommes tous contre les grandes unités, mais il se pourrait que le Gouvernement les vote quand même. Et alors, il faudrait tirer parti du nouveau bill.

M. Joly : "Ne croyez-vous pas qu'en restant neutres, nous ayons l'air complices?

M. Desrosiers : "Je propose un silence diplomatique qui nous permettra de nous servir des événements à l'occasion.

M. Joly : "Notre personnel enseignant risque d'être à la merci de nos adversaires. Or, c'est notre personnel enseignant qui fait notre école. Plus nous agrandissons le territoire et l'administration, plus c'est dangereux. Nous devrions prendre une attitude à la Convention.

M. Cimon : "Nous allons à Calgary pour y faire quelque chose. Nous faisons de grandes dépenses. On pourrait attaquer le bill sur d'autres points, mais le point principal est la question suivante : Qui va donner l'éducation à nos enfants? Demain, nous devrons nous arrêter à une décision. On n'est pas rendu au point où l'Etat doit voir à l'éducation de nos enfants. On peut se soulever contre ce plan. Il faut qu'on soit en mesure de se prononcer.

M. Poitras : "Le Premier Ministre présentera certainement son bill à la Convention. J'ai vu un homme au courant qui m'a dit qu'on se préoccupe beaucoup de l'attitude de l'A.C.F.A.

tion des commissaires d'écoles

(suite de la page 6)

Quelqu'un propose qu'on ait une copie du bill avant qu'il soit présenté au Parlement.

M. Joly : 'C'est contre l'étiquette parlementaire.

M. Turgeon : "Ca sera comme le bill Baker. On va le "voter en bas".

M. Beaurdy : "Dans ces conventions-là, on ne peut faire voter sur les particularités du bill, mais sur le principe du bill.

M. Joly : "La commission scolaire qui nous a envoyés est opposée au bill. Cependant, pour une question de diplomatie, on nous dit de suivre les directions qui nous seraient données ici, où on a fait, au Comité d'Education une étude sérieuse des principes et de l'attitude à prendre.

M. Joly : "Si le projet devient loi, il faudra en tirer le meilleur parti possible. Mais ici, il s'agit d'avoir l'opinion des commissions scolaires.

M. Desrosiers : "Chaque délégué ici présent devrait présenter les désirs de sa commission scolaire. Comme corps, nous devons nous réserver pour plus tard.

M. Cimon se rallie à l'opinion de M. Desrosiers.

Les délégués sont visiblement opposés au bill.

M. Joly : "J'ai voulu provoquer une discussion, et les délégués ici présents ont révélé des sentiments qui me plaisent.

M. Gariépy : "Comme Association des Commissaires de langue française, il est mieux de ne pas voter de proposition maintenant au sujet du bill des grandes unités scolaires.

M. Desrosiers propose la nomination d'un "whip" pour la Convention de Calgary.

M. Joly : "L'idée est excellente : je propose le Dr Desrosiers.

Représentation à la Section Catholique sur l'Exécutif

M. Pilon : "Nous devrions nous affilier à l' "Alberta School Trustees' Association". Cela nous donnerait plusieurs privilèges, et cela ne nous empêcherait pas de conserver parfaitement notre entité et notre liberté.

"Quant à notre représentant sur l'Exécutif de l' "Alberta School Trustees' Association, il faudrait faire disparaître la motion qui a été votée, il y a quelques années : avoir un délégué pour les villes et un pour la campagne. Cette année, nous allons proposer que, dans la Section Catholique, on ne fasse pas de différence entre la ville et la campagne, et qu'il y ait un commissaire catholique de langue française et un de langue anglaise.

M. Joly : "On va peut-être nous objecter que c'est contre la Constitution.

M. Pilon : "Nous proposerons le rejet de cette clause.

Un délégué : "En principe, il est juste qu'il y ait un Canadien français sur la Section Catholique. Il serait important de choisir dès ce soir notre candidat et de déterminer qui doit le proposer et seconder la proposition.

M. Cunningham : "Je proposerai demain qu'on choisisse M. Pilon comme représentant canadien-français de la Section Catholique.

M. Rivard : "Je seconderai.

M. Desrosiers propose que les nominations soient closes. Il est minuit. On renvoie à l'assemblée de Calgary la discussion des autres points et on se retire.

★

Deuxième séance

A Calgary, à l'Hôtel Pallisser, le mardi soir, 4 février 1936, avait lieu le banquet et l'assemblée de la "Section Catholique" de l' **Alberta School Trustees' Association.** Plusieurs commissaires canadiens-français étaient présents.

Après le banquet et différents discours de circonstance et un discours de Mgr Hetherington, Vicaire-Général de Calgary, M. Burgard, commissaire d'écoles catholique de langue anglaise de Calgary, prononça une allocution qui peut se résumer ainsi :

Les Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta se sont constitués en une association spéciale dans le but de coopérer avec l'Alberta School Trustees' Association. Ils demandent leur affiliation à l'Association provinciale. Les commissaires catholiques ont deux représentants sur l'Exécutif de l' Alberta School Trustees' Association. Les questions d'éducation qui intéressent les catholiques doivent être traitées entre catholiques. Si les catholiques se séparent en deux groupes, nous n'aurons pas de représentants sur l'Exécutif. Les Canadiens français font bien de se former en Association; mais ils ont tort de vouloir s'affilier à la grande Association. Les circonstances sont difficiles.

M. Pilon, Président de l'Association des Commissaires de langue française de l'Alberta, se lève et répond :

"Notre but est de sauvegarder nos droits pour conserver notre langue et aider l'Eglise. Nous ne sommes pas séparatistes. Quand nous avons écrit à la Secrétaire de l' Alberta Sshool Trustees' Association pour demander notre affiliation, nous n'avons pas demandé de représentant spécial sur l'Exécutif; nous avons simplement demandé notre affiliation au même titre que d'autres associations de commissaires.

"Nous ne cherchons qu'à sauvegarder nos droits et l'usage de notre langue, la langue des descendants des pionniers du Canada et de l'Alberta. Là où la majorité des élèves est française et quand le bureau des Commissaires vote en ce sens, le programme de français est autorisé. Nous avons cent écoles où le français s'enseigne. Nous ne cherchons pas à protestantiser nos enfants quand nous voulons les garder français.

"Nous ne cherchons pas à nous séparer, mais à nous organiser pour étudier nos problèmes et défendre nos droits. A aucune occasion de la grande convention, nous n'avons eu la chance d'étudier nos problèmes français. Donc, notre demande d'affiliation ne vise pas à obtenir un représentant spécial sur l'Exécutif, mais une affiliation semblable à celle de certaines autres associations de commissaires.

"Nous sommes pour l'unité dans l'amour de notre langue et de l'Eglise".

Le Délégué de l'Association des Commissaires de l'Inspectorat de Coronation, dit : "Les commissaires de notre inspectorat ont formé une association dans un simple but financier. Et notre Association envoie un délégué".

M. Burgard : "L'Exécutif de l'Alberta School Trustees' Association a compris que la prochaine démarche de l'Association des Commissaires de langue française consisterait à demander un représentant sur l'Exécutif. Or, l'Exécutif considère que les Catholiques sont assez bien représentés.

"Je suis français, bien que ne parlant pas la langue française. Gardez votre langue. Beaucoup de Canadiens français, en perdant leur langue maternelle, perdent leur foi. A Calgary, les Canadiens français veulent l'enseignement du français à l'école; mais jusqu'ici les conditions économiques ne l'ont pas permis. Nous n'avons pas de commissaires de langue française dans la commission catholique, mais nous sommes prêts à donner du français.

M. Pilon : "Nous n'avons pas demandé de représentant spécial sur l'Exécutif. Pourquoi nous accuser de vouloir nous séparer quand nous ne le voulons pas? Pourquoi nous refuser le droit de nous former en Association?

"Je propose donc la résolution suivante : Résolu que l'Association des Commissaires de langue française de l'Alberta soit affiliée à l'Alberta School Trustees' Association.

"Nous avons souvent eu affaire au Département pour la question française et on nous a félicités de notre loyauté.

M. Burgard : "Et si les Allemands, les Ukraniens et d'autres demandent la même chose?.... L'Exécutif considère que s'il accorde pareille affiliation aux Canadiens français, il devra l'accorder aux autres nationalités.

M. Pilon : "Avons-nous à défendre nos droits dans notre pays? Que faites-vous de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique? Que faites-vous de la Confédération? Si les autres nationalités avaient été ici au moment de la Confédération, elles auraient les mêmes droits; mais elles n'y étaient pas.

M. Burgard : "Nous avons affaire, en cette matière, non au Gouvernement, mais à l' Alberta School Trustees' Association. C'est autre chose.

M. Pilon : "Mais Madame Rogers, secrétaire de l' Alberta School Trustees' Association, a elle-même conseillé l'affiliation. Donc l'Exécutif nous est favorable.

M. H.-C. Flock, délégué de Lethbridge : "Je suis en faveur de l'affiliation.

Dr Desrosiers : "Nous devrions tous communier aux mêmes idées. L'Eglise est notre Mère que nous aimons. Donc, le premier principe à considérer ici, c'est la charité.

"Nous avons des droits garantis par l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Ce sont des droits sacrés. Nous sommes fiers d'être ce que nous sommes.

M.Burgard : "Il faudra alors proposer l'affiliation à la Convention.

M. Pilon : "Deux lettres de la Secrétaire disent que cela dépend du Bureau de Direction.

M. Leahy : "Nous n'[illegible] grand' chance de faire voter cela à la Convention demain : il faut les deux tiers des votes pour changer un point des constitutions....

Après un échange de vues sur l'opportunité d'amener le projet d'affiliation devant la Convention, on rejette ce plan et la majorité des délégués appuie une résolution demandant que les deux délégués catholiques qui seront élus ce soir négocient l'affiliation avec l'Exécutif lors de la prochaine assemblée de cet Exécutif.

Puis on passe à l'élection des deux directeurs catholiques de l'Exécutif de l'Alberta School Trustees' Association.

M. Cimon : "Dans le fonctionnement même du nouveau bill, nous ne sommes pas sûrs d'avoir la sauvegarde de nos droits.

M. Desrosiers : "Le bill pèche contre un principe premier : le droit des parents.

Le Dr Desrosiers propose que l'on annule la motion votée il y a quelques années et exigeant qu'il y ait un directeur catholique représentant les villes et un autre représentant les campagnes, et qu'on élise les deux directeurs sans tenir compte des villes et des campagnes.

M. Burgard : "C'est contre la Constitution. La Convention seule pourrait changer cette clause et il est difficile d'avoir l'approbation des deux tiers des commissaires présents.

Quelqu'un demande un exemplaire de la Constitution; mais personne n'en a en mains.

On procède donc à l'élection d'un directeur pour les villes et d'un directeur pour les campagnes.

M. Burgard est élu à l'unanimité pour représenter les villes. M. Gilbert est proposé et secondé par des délégués de langue anglaise comme directeur, représentant les campagnes; le Dr Desrosiers est proposé par M. Forcade et secondé par M. Rivard. Comme les délégués canadiens-français sont environ 35 contre 15, le Dr Desrosiers est élu.

★

Troisième séance

Le mercredi soir, 5 février, il y avait une assemblée spéciale de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta à la salle Ste-Famille de Calgary. Le nouvel Exécutif de l'Association était au complet : M. J.-O. Pilon, Président; M. Ls. Turgeon, Vice-Président; le R. P. J. Fortier, S.J., Secrétaire; les Directeurs : MM. E Henry, de Legal, J.-O. Binette, de Bonnyville, Ed. Cimon, de Donnelly.

Etaient aussi présents, les commissaires d'écoles suivants : Morinville : MM. A. Brochu, P. Meunier, H. Desnoyers, Arm. Sylvestre (école Riopel); Legal : M. L. Forcade; Lamoureux : M. Alb. Lamoureux; Picardville : M. Ph. Cloutier (école Wood Glen); Mearns : MM. Jos. Tellier et T.-B. Cunningham; Onoway : M. A.-J. Lafleur (école Sturgeon River); St-Paul : MM. A. Poitras, D. Joyal (école Chartier); St-Edouard : M. L. Joly; St-Vincent : M. G. Tardif; Mallaig : M. J. Viel; Thérien : M. P. Martin; Falher : M. J.-B. Desfossés; McLennan : M. W. Desrosiers; Girouxville; M. J. Pigeon; Daysland : M. A. Carignan (école Lakefield).

M. le curé C. Beauregard, M. le Docteur Beauchemin, s'étaient joints aux commissaires, ainsi que plusieurs Canadiens français de Calgary : MM. J.-R. Miquelon, S. Laurendeau, A. Loiselle, A. Audette, A. Caron, L. Rostaing, L. Auclair, A. Boucher, N. Boucher, J. Despins, F. Suais, W. Lefebvre, V. Despins, M. Cabana, W. Bray, F.-R. Giroux, A. Despins, N. Gourdine.

M. J.-O. Pilon, président, ouvre la séance : "C'est un plaisir pour nous d'être à Calgary. Ce qui nous porte ici, c'est la cause de l'éducation. Ce qui nous attire à la salle Sainte-Famille, c'est votre coeur français. Vous nous soutenez cent pour cent. Comme la paroisse Sainte-Famille est due au grand dévouement de votre curé, je lui demande de nous dire un mot".

"C'est pour moi un plaisir de vous souhaiter la bienvenue dans notre salle paroissiale au nom de la population catholique et française de Calgary, dit M. le curé. Vous portez notre cause dans vos coeurs. A vous voir débattre, nous voyons que vous tenez à la cause des écoles. Je vous félicite et surtout je vous encourage : je sais que les commissaires d'écoles qui veulent faire leur devoir ont des obstacles et des sacrifices. Même si les sacrifices sont trop durs, il faut rester au poste et défendre avec zèle et avec une parole convainçante l'éducation catholique et nationale de nos enfants.

"Votre meilleur moyen de succès consiste à choisir de bonnes institutrices. Elles ont une grande ifluence si elles sont bien préparées. Ne choisissez pas pour une différence de quelques piastres une maîtresse moins qualifiée ou sortant d'une famille peu française. La mentalité d'une institutrice se forme surtout dès les premières années avec sa mère. Il est triste de voir des enfants confiés à une maîtresse peu catholique et peu française : elle ne peut transmettre la foi et les traditions.

"L'Esprit-Saint nous enseigne que la foi est nécessaire au salut, mais qu'elle ne suffit pas : il faut lui ajouter la charité. Il en est un peu ainsi de la vie nationale. Il faut d'abord la fierté, il faut avoir confiance en la survivance nationale, il faut avoir la conviction que nous avons une mission comme peuple, il faut respecter des traditions qui ont fait leurs preuves. Si on n'est pas convaincu que sa race est appelée à faire du bien comme ses ancêtres, on ne fera pas les sacrifices nécessaires. Il faut donc développer la fierté nationale chez les enfants.

"Mais cela ne suffit pas. Il faut lui ajouter la charité nationale, l'esprit de coopération : il faut témoigner le support, la confiance, le respect, l'encouragement. Cette charité fait défaut chez nous : nous n'exagérons pas notre union. Beaucoup de difficultés se régleraient si tout le monde coopérait. Pas de survivance nationale sans coopération.

"Il faut donc développer la fierté nationale et la charité nationale dans la famille, à l'école, partout : pas de critiques; suivons nos chefs.

"Dans d'autres provinces, des patriotes avaient dit aux Canadiens français de participer à la vie paroissiale et aux associations nationales, d'engager des institutrices formées dans des familles gardant nos traditions. Mais comme la situation n'était pas menaçante, on ne les a pas écoutés. Vinrent les difficultés. Il faut lutter. Comme on n'était pas organisé, on a souffert, on a fini par triompher, mais on a regretté de n'avoir pas commencé plus tôt à développer la mentalité catholique et française.

"Ainsi beaucoup de Canadiens français ne coopèrent pas. Quand viennent les difficultés, ils se groupent et prétendent que c'est bonne chose de se faire réveiller. C'est mieux que rien. Mais il vaut mieux faire les choses à temps et prévenir les difficultés, s'organiser fortement et s'installer.

"Profitez des leçons du passé. Respectez vos chefs. Ces derniers sont au poste, non par intérêt personnel, mais par dévouement. Aidons leur dévouement et leur prudence. Vous n'êtes pas en danger, mais dans quelques années, vous serez disparus et vos enfants prendront votre place. Ils devront être prêts à continuer. Or, vos enfants vous échappent : ils sont moins pieux, moins patriotes, moins résistants que vous.

"Développez dans vos familles et à l'école la fierté catholique et nationale et l'esprit de coopération, et notre avenir est assuré.

M. Pilon, remercie M. le curé de ses directions encourageantes, puis il s'adresse au Dr Beauchemin: "Comme nous ne pouvons pas entrer à Calgary sans en avoir la clef, M. le docteur Beauchemin nous l'a donnée pour entrer en ville. Nous avons été l'objet d'une aimable réception partout. Le Docteur Beauchemin est notre chef, notre premier chef. Je lui demande de nous dire ce qu'il pense des Commissaires de langue française de l'Alberta.

"Messieurs les Commissaires de langue française, dit le Dr Beauchemin, je vous décerne la palme de la victoire, M. Pilon en tête. Vous avez fait bonne figure à la convention, et nous nous en réjouissons, puisque vous êtes le bras droit de l'A. C. F. A.

"Son Eminence le cardinal Villeneuve nous donnait récemment ce mot d'ordre : "Peut-être faudrait-il cesser de nous lamenter comme des enfants et prendre notre place comme des hommes, non seulement dans la Province de Québec, mais dans tout le Canada". C'est ce qui arrive. Les Canadiens français commencent à se rendre compte qu'ils ont tous un devoir à remplir, et, MM. les Commissaires de langue fraançaise de l'Alberta, vous méritez tous mes compliments.

"Notre survivance repose sur les commissaires. Que l'école soit ce qu'elle doit être, et nous n'avons pas besoin de nous inquiéter.

"Retournez chez vous contents de votre travail et bien résolus à accomplir le travail qui reste à faire. C'est une illusion fréquente de croire, quand on a bien travaillé, qu'on peut se reposer. Notre survivance exige que nous travaillions courageusement tous les jours. Autrement, il faut toujours recommencer. Travaillez sous la direction de votre président et de votre secrétaire.

"Il se fait actuellement dans tout le Canada un travail national intense. A la grande réunion des sociétés nationales, à Montréal, tous les éléments étaient représentés et il y avait au coeur de tous un sentiment unanime.

(Suite à la page 8)

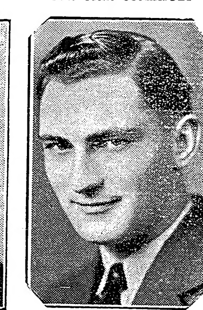
Festival de Calgary

Quelques-uns des artistes du cercle dramatique St-Joachim, qui participeront au festival provincial du théâtre qui aura lieu à Calgary, les 18, 19 et 20 mars prochain, où ils interpréteront un acte d ela comédie : " LE COEUR DECIDE".


Mme J.-H. TREMBLAY


Mlle Cécile COMEAULT

M. Ferdinand NADON


M. Marcel-J. LAMBERT

RAPPORT ANNUEL

(Suite de la page 7)

Nous pouvions sentir l'âme française du Canada, de l'Atlantique à l'Alberta. Nous avons l'espoir d'avoir créé là un organisme qui vivra et nous portera secours. Et n'oublions pas que nous, Canadiens français de l'Alberta, avons eu un rôle prépondérant dans ce mouvement.

"Que chacun se rende compte de ses devoirs. Pour ma part, je sers la cause catholique et française humblement, selon ma capacité, mais de tout mon coeur. Je m'efforcerai, avec votre concours, de faire connaître que nous sommes une race noble et fière, qui se fera respecter".

M. Pilon répond au Dr Beauchemin : "Nous apprécions beaucoup la force morale de l'A. C. F. A. et de son Président. C'est avec le concours de tous les Canadiens français que nous, les Commissaires d'écoles nous ferons un travail qui sera apprécié par toute la province de l'Alberta".

"Hier soir, des commissaires catholiques anglais ont exprimé des voeux surprenants; l'un d'eux a même dit qu'il était cent pour cent pour le français et que, quand il y aura assez d'élèves, les commissaires catholiques anglais seront heureux de donner une institutrice qui enseigne le français. Faites les démarches voulues pour que ces voeux soient réalisés.

M. Cimon : "Il ne suffit pas d'enseigner la langue française. Il faut aussi enseigner l'histoire du Canada et faire comprendre aux petits canadiens-français que l'histoire du Canada ne commence pas en 1763, mais en 1608.

"Donc, il faut donner d'abord une bonne formation française pour que nos enfants puissent se défendre".

M. Pilon : "Aux écoles séparées d'Edmonton, on se sert de projections en couleurs pour l'histoire et le catéchisme. On peut acheter une machine à projections pour $100. Elle peut servir aussi pour cinéma. L'Université d'Alberta a beaucoup de films à louer : $10. pour 4 films.

Dr Beauchemin : "A propos de l'horaire de français, si nous voulons survivre, il faudra changer notre système scolaire. Nous ne pouvons pas faire des Canadiens français avec le régime actuel, même avec le secours des Avant-Gardes. Il faudra arriver à mettre l'esprit français dans nos écoles.

M. Pilon : "Nous avons obtenu hier un grand résultat en élisant M. le docteur Desrosiers comme directeur. J'invite M. Desrosiers à nous dire quelques mots.

Le Dr Desrosiers nous rappelle un souvenir de collège : la première fois qu'il vit le curé Beaudoin, de la paroisse du Sacré-Coeur de Windsor, pendant les difficultés ontariennes. "Depuis ce moment, j'ai eu au coeur la volonté de défendre la langue française.

"Il faut prendre notre place. Nous sommes ici chez nous partout : l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique nous en donne le droit. Donc, si quelque loi provinciale est en contravention avec nos droits, il nous faut agir diplomatiquement, mais énergiquement et ne jamais nous arrêter sans avoir obtenu tout ou beaucoup.

"Nous avons subi des pertes. On ne va pas à la guerre sans qu'il en coûte. Il y a toujours des victimes dans une armée; mais pas de découragement! Comme le disait Vanderveld, une minorité agissante vaut mieux qu'une majorité croupissante.

"Donc, travaillons en collaboration, chacun dans sa sphère. Ici, à Calgary, vous avez un curé bien vôtre et un médecin qui est vôtre. Suivez leurs conseils. Si je puis vous être utile, je me ferai un devoir de vous aider autant que je pourrai".

M. Pilon : "Repos ailleurs. Il faut le concours de tous. Comme président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française, je ferai mon devoir.

M. Binette propose un vote de remerciement à notre Président, M. Pilon, pour le beau travail qu'il a fait hier soir et qui est une vraie page d'histoire. Le Dr Desrosiers seconde. Voté.

M. Joly propose un vote de remerciements aux Canadiens français de Calgary pour la belle réception qu'ils ont faite aux commissaires. "Je remercie d'abord M. le curé, mon ancien condisciple, pour les belles leçons qu'il nous a données. Il a véçu les luttes ontariennes, il a vu les faiblesses des nôtres, il a étudié les moyens de remédier à la situation qui leur a été faite par la persécution et par leur apathie.

"Je remercie le dévoué président de l'A. C. F. A., qui s'impose de grands sacrifices. Je remercie toute la population française de Calgary qui nous a si bien reçus et qui a droit d'être fière de donner à la granda Association Canadienne-Française de l'Alberta son Président.

M. le curé : "Quand je suis venu dans l'Alberta, M. Joly était député; il montrait un grand jugement et une grande vivacité pour saisir toutes les questions. Il est aussi foncièrement catholique. Or, le Pape veut que les catholiques prennent place dans les grandes organisations pour servir la société; Grâce à sa belle culture catholique et française, M. Joly nous a rendu de grands services au Parlement, il a été l'un de nos bons défenseurs".

La réunion, après avoir examiné nos problèmes scolaires avec l'entente la plus parfaite, se termina dans la plus franche gaieté.

Depuis un an

A la Convention de l'Alberta School Trustees' Association, à Calgary, le District Scolaire Consolidé de Donnelly fit accepter par la Section des Districts Consolidés la résolution suivante, inscrite au numéro 31 : "Resolved that the Government be requested to amend the School Grants Act section 6 (c) to provide that grants payable for vans be applied to the upkeep of dormitories when that system is more suitable".

L'exécutif de l'Alberta School Trustees' Association présenta la résolution au Ministre de l'Education qui s'est engagé à examiner et à règler chaque cas en particulier.

La loi des Grandes Unités Scolaires a été votée au Parlement Provincial. L'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta n'a eu officiellement aucune influence dans l'élaboration de cette loi, se réservant le droit d'intervenir énergiquement si nos droits n'étaient pas reconnus; mais le Président et le Secrétaire de notre Association, comme membres du Comité de l'Enseignement de l'A. C. F. A., ont travaillé considérablement à préparer les amendements qui furent proposés par nos députés canadiens-français et qui furent introduits dans la nouvelle loi.

Ces amendements donnent aux commissaires le droit de choisir leur institutrice quand ils ont décidé de faire enseigner la religion ou le français à leur école. De plus, en cas de vexations de nature antireligieuse, un district scolaire peut manifester son mécontentement à deux autres districts scolaires de la même Unité, et, après avoir obtenu leur approbation, avertir le Ministre de l'Education, lequel fera voter les contribuables du district scolaire en question sur leur désir de rester dans la Grande Unité ou d'en sortir.

Les Commissaires d'écoles semblent s'intéresser davantage à l'A. C. F. A., comme on l'avait suggéré à Calgary. Ainsi, à Legal, presque tous les officiers du Cercle sont des commissaires.

Au dernier Congrès Général de l'A. C. F. A., notre Association de Commissaires de langue française était officiellement au programme : notre Président, M. J. Pilon, présentait à Son Eminence le Cardinal Villeneuve les hommages de notre Association de Commissaires.

Notre Président a obtenu, en collaboration avec MM. les Inspecteurs Le Blanc et Gibault, l'introduction de cours de pédagogie française dans les cours d'été du Département de l'Education. Le Secrétaire a envoyé une lettre de remerciement à l'Honorable Ministre de l'Education.

Le 5 décembre, MM. J.-O. Pilon, Ls. Turgeon, et le R. P. Fortier, Président, Vice-Président et Secrétaire de notre Association, tenaient une assemblée préliminaire où ils déterminèrent le plan de nos assemblées de cette année et où ils élaborèrent un plan de Constitutions. Le résultat de cette assemblée fut communiqué par lettre et soumis aux trois directeurs: MM. Henry, Binette et Cimon. Puis une lettre circulaire fut envoyée à tous les districts scolaires où l'on put trouver au moins un commissaire canadien-français. Notre Président envoya 93 exemplaires de cette circulaire.

Au cours de l'année, le Secrétaire a consulté le R. P. Bourque, S.J., visiteur des écoles du Manitoba, au sujet de l'affiliation de notre Association de Commissaires à l' A. C. F. A., et voici ce qu'il a répondu : "Au Manitoba, nous avons l'Association d'Education, l'Association des Commissaires et l'Association des Instituteurs. Ces trois associations ne sont pas affiliées, mais indépendantes; de sorte que si l'une d'entr'elles venait à faire une démarche imprudente, les autres n'en seraient pas responsables. Cependant, quand il s'agit d'une action qui intéresse les trois associations, elles travaillent ensemble".

CONGRES REGIONAL DE L'A.C.F.A.

M. Auguste Forget est nommé président pour la région D'Edmonton — Intéressantes délibérations

Tel qu'annoncé précédemment, les représentants des paroisses de la région d'Edmonton se réunissaient le 2 février pour discuter de l'opportunité de fonder un Comité régional pour cette région. Il nous a fait plaisir de constater que les commissaires d'écoles des autres régions, qui étaient déjà arrivés pour leur réunion annuelle, vinrent grossir le nombre des congressistes et changèrent cette réunion presqu'en Congrès général. En effet, outre les personnes d'Edmonton, nous en avions de St-Albert, Beaumont, Lamoureux, Morinville, Legal, Picardville, Bonnyville, Donnelly, Pincher Creek et Calgary.

Il fut décidé de nommer le président et le secrétaire du Comité et de demander à chaque cercle de nommer son représentant. M. Auguste Forget, ancien membre de l'Exécutif Central et Maire de Morinville, fut choisi à l'unanimité comme président du Comité. Le Secrétaire général fut choisi comme secrétaire. Ceci fut décidé à cause des contacts fréquents et nombreux avec les cercles de la région.

Pour le bien de l'Association, on discuta l'adoption du plan de Pincher Creek pour les soirées familiales. Ce plan a réussi à merveille et déjà il commence à être en vogue dans d'autres cercles. Il consiste à avoir les réunions de l'A. C. F. A. dans les familles. Après une assemblée qui dure d'une demi-heure à une heure, on joue aux cartes, on réveillonne, on chante, et chacun s'en retourne chez lui connaissant un peu mieux ses voisins et amis, et l'Association. Depuis que Pincher Creek a commencé ce système, les membres se rendent de plus en plus nombreux et on nous rapporte qu'il y a eu jusqu'à 80 personnes à une réunion. Pour une petite paroisse, ces résultats sont magnifiques. Tous les délégués sont d'avis que ce moyen de réunir nos gens et de les faire amuser est pratique et l'on s'engage à le pousser dans les paroisses.

Un Congrès, aussi petit soit-il, ne serait pas complet sans la discussion de la question financière. Chaque personne présente est d'avis que la "Tournée" est certainement le meilleur moyen de prélever des fonds. Les résultats jusqu'à date ont été très consolants et même ceux qui ne furent que partiels ont été très encourageants. MM. Soucy et Jérôme Lambert, présidents respectifs des cercles de Beaumont et Picardville ont bien voulu nous fournir des renseignements sur la manière dont eux-mêmes et les autres percepteurs furent reçus dans les familles. Partout, ils ont rencontré de la sympathie pour l'Association et comme preuve, chaque famille visitée, a voulu faire sa part avec le résultat que la moyenne a été un peu plus d'un dollar par famille.

Les congressistes sont unanimes à déclarer que sans vouloir imposer une taxe directe à personne, mais plutôt en laissant pleine liberté à tous les intéressés, nous pourrons boucler plus facilement notre budget en adoptant le système des tournées chaque année, dans chaque paroisse.

Bien que la tournée dans la paroisse de St-Joachim ne soit pas terminée, les percepteurs disent qu'elle sera des plus satisfaisantes. La paroisse qui compte le plus grand nombre de personnes sur l'Exécutif Central ne sera certainement pas en arrière des autres. Vimy a aussi presque complété sa tournée et là, comme ailleurs, les résultats ont dépassé les plus hautes espérances des officiers. A date, la "Tournée" a été organisée, dans la région d'Edmonton seulement dans les paroisses suivantes : Beaumont, Lamoureux, Morinville, Picardville, Legal, Vimy et St-Joachim. Bien qu'incomplète dans quelques endroits, cette tournée a encouragé d'autres endroits à en faire autant et des tournées s'organisent dans St-Paul, Donnelly et autres endroits.

Les congressistes ont demandé tout particulièrement l'envoi de lettres circulaires chaque mois afin d'aider les officiers à rendre les assemblées intéressantes. Ils sont avisés qu'une lettre a été envoyée le jour même aux cercles et qu'elles se continueront durant chaque mois de l'année.

Après avoir entendu la discussion et les rapports donnés par les différentes personnes présentes, ce Congrès ne pouvait pas se terminer sans qu'on ait senti une note d'enthousiasme et d'optimisme. Chaque personne présente était bien déterminée à faire sa part pour que l'Association continue à aller de l'avant et à rendre des services de plus en plus grands à notre élément en général et à la cause pour laquelle nous travaillons.

A cause de maladie dans les différentes écoles de la ville, le programme de la soirée, qui devait être fourni par les différentes Avant-Gardes, dû forcément être annulé. Ceci fut remplacé par la discussion qui suivit le banquet des commissaires et de leurs amis, dont on trouvera un résumé ailleurs.

Succès universitaire

Le jeune Théodore Couillard, mieux connu sous le nom de Ted, fils de M. le docteur et de Mme Couillard, a honoré notre ville récemment ainsi que les écoles où il a reçu son instruction primaire.

A l'occasion d'un concours oratoire annuel tenu sous les auspices d'une Association intercollégiale de l'Orégon, Etats-Unis, le jeune M. Couillard, à titre de représentant de l'Université de Portland, mérita une mention honorable pour s'être classé troisième de ce concours.

Le sujet général dont les orateurs devaient parler s'intitulait : "Ameri-Can Mass Maucas". M. Couillard avait choisi comme sujet particulier : "Back to nature".

C'est la première fois qu'un étudiant universitaire de première année était choisi pour participer à un concours de ce genre.

UNE PARTIE DE CARTES

Dimanche prochain à Saint-Joachim

ST-JOACHIM.—Dimanche soir, le 14 février, la partie de cartes des Scouts et des Guides de St-Joachim, qui avait été remise, aura lieu au sous-bassement de l'église St-Joachim.

On y jouera le bridge et le whist. Un goûter y sera servi et un joli concert sera donné par des jeunes. Venez encourager vos jeunes amis, les Scouts et les Guides de St-Joachim.

BAPTEME

Le 9 février, le R. P. A. Boucher, O.M.I. baptisait à l'Hôpital Général, Marie, Thérèse, Françoise, enfant de M. et Mme Armand Turcotte. Les parrains furent M. et Mme Rosaire Sabourin. Nos félicitations aux heureux parents.

NOUVELLES DE MORINVILLE

MORINVILLE.— L'élection de nos échevins qui devait avoir lieu lundi dernier, a dû être cancellée parce que l'un des aspirants s'était retiré au cours de la semaine dernière. Alors, MM. Gibeau, Perras et Emile Dubuc se trouvent élus par acclamation. Espérons que le conseil de notre ville pourra faire de la bonne besogne durant l'année qui commence.

Notre population catholique qui s'intéresse vivement aux choses de l'Espagne est dans la jubilation par suite de la prise de Malaga, l'une des principales villes de ce pays. Les patriotes s'en sont rendus maîtres en peu de temps et les communistes ont dû se rendre, armes et bagages. Espérons que cette première victoire sera bientôt suivie de la soumission complète de toute l'Espagne. Puisse Franco et ses vaillantes troupes réduire les communistes de là-bas qui font une guerre à mort à tout ce qui est catholique. Lorsque l'on pense qu'ils ont tué plus de 5,000 prêtres, plus de 12,000 religieux, brûlé des centaines et des centaines d'églises et institutions religieuses, il est facile de constater que leur premier souci est de faire disparaître tous ceux qui peuvent maintenir la religion au sein de la population.

La température semble vouloir se mettre au beau pour le temps du carême et le soleil devient de plus en plus ardent. Espérons que c'est là un signe que les froids de l'hiver se terminent peu à peu et que bientôt nous pourrons jouir d'un temps plus favorable.

M. Alcidas Ricard ayant terminé ses vacances d'hiver, est retourné au séminaire pour y continuer ses études théologiques. Il en a encore pour deux ans et demi. C'est donc dire que la fin commence à se faire sentir et que les parents comptent les mois et les semaines qui les séparent du jour de l'ordination. Notre population également se fait une fête de l'élévation de ce jeune lévite au rang du sacerdoce.

— COMM.

NOUVELLES DE BEAUMONT

BEAUMONT.— Notre curé a dû reprendre le chemin de l'hôpital. Espérons que son retour se fasse bientôt et qu'il demeure cette fois bien portant, et longtemps parmi nous.

La grippe est bien maligne cette année à Beaumont. Plusieurs familles en ont sa redoutable visite.

La mort a visité la paroisse et y a réclamé deux de nos plus chers paroissiens. Le 7 s'éteignait subitement, M. Gatien L'Heureux et le lendemain soir, M. Napoléon Bérubé.

Les funérailles de M. L'Heureux ont eu lieu le 9 février.

Un autre malheur a visité la paroisse dimanche dernier. L'étable de M. Xavier Lambert a été réduite en cendres. M. Lambert perd plusieurs animaux d'un prix assez considérable.

Voici maintenant le compte-rendu de l'assemblée de l'A. C. F. A. du 24 janvier 1937 :

ELECTION

Président honoraire : R. P. Gaborit, O.M.I.; Président, M. Charles Soucy; Vice-Président, M. J.-R. Roy; Secrétaire, M. Paul Bernard; Directeurs : (village), M. H. Charbonneau; (Nord) M. P.-E. Bérubé (Sud) M. E. Rodrigue; (Est) M. Honoré Magnan; (Ouest) M. Ernest Gobeil.

Les délégués pour le prochain congrès sont : MM. Charles Soucy et Albert Bérubé.

— COMM.

KENORA.—M. Albert Gauthier partait en octobre dernier pour le lac Rowan, où il s'en allait pêcher la truite. Il tomba par hasard sur une riche veine aurifère et la nouvelle de sa découverte a causé une nouvelle "ruée"

le carnet universitaire de titoine

●

"Pour un changement, c'était pas mal!" Voilà le commentaire un peu brutal que nous faisait un jeune en ce qui concerne la pièce que jouaient les Anciens du Collège des Jésuites le soir de la Mardi Gras. On rapporte que les rôles principaux, joués par André Déchène et Gérard St-Germain étaient bien réussis. Félicitations.

●

Paul E. Poirier, le premier canadien-français à complèter ses études secondaires à l'université albertaine, visitait dernièrement l'Alma Mater à titre de Juge du Tribunal de dernière instance des Etudiants en droit. Cependant lorsque le jugement fut livré à la curiosité des profanes (et ce fut une inovation fort appréciée que d'avoir un jugement écrit) l'avocat-conseil Gérard dut se soumettre au jugement qui lui était défavorable. Ce sera pour une autre fois, vieux!

●

Fait digne de remarque : tous les universitaires du Canada, de quelque langue ou de quelque croyance qu'ils soient, sont unanimes à déclarer qu'ils veulent la révocation du statut qui permet au Gouverneur-Général en conseil de décréter la conscription de la jeunesse pour des guerres européennes qui ne peuvent nous intéresser. Et pour une fois les deux courants d'idée française et anglaise au Canada s'accordent. La jeunesse dit : le Canada est pays d'Amérique, ses intérêts sont primordialement ceux de l'Amérique.

Que nos gouvernants soient suffisamment perspicaces pour voir les signes des temps : ce que jeunesse veut aujourd'hui collectivement elle l'obtiendra; qu'on se souvienne de la levée en masse du mois d'octobre dernier : 100,000 montréalais clamaient unanimement leurs voeux.

●

Un mot d'encouragement et de félicitation encore à André Déchène qui, par sa parole chaude et vibrante, a contribué à sauver l'honneur des futurs légistes dans les débats interfacultés.

●

Entrevu, au fond de sa retraite d'études, Georges Fortier se préparant déjà en vue des examens de fin d'année.